



Agence MCA-Morocco

## DEMANDE DE DEVIS

Rabat, le 31 mars 2022

**Acquisition, livraison, installation et mise en marche des équipements technico-pédagogiques destinés aux instituts de formation professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka, pour l'Institut des Arts Traditionnels – IAT Meknès (CFP 03) :**  
**Lots gros équipements du verre et vitrail en 3 lots**  
**N°: DD/SH/MCA-M/EW-39- Lot D.8.1\_Lot D.8.2\_Lot D.8.4 /Gov**

**D.8.1 : Electro portatif mobilier et quincaillerie courante**

**D.8.2 : Fourniture et équipements chalumeaux**

**D.8.4 : Réfractaires rampes brûleurs et commandes**

Monsieur/Madame,

Le Gouvernement du Royaume du Maroc et Millennium Challenge Corporation ont signé un deuxième programme de coopération (Compact II) le 30 Novembre 2015, d'un budget de 460,5 millions de dollars US (« Financement MCC »), auquel s'ajoute une contribution du Gouvernement du Maroc de 15% au minimum, destiné à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Maroc.

L'Agence MCA-Morocco est l'entité chargée par le Gouvernement marocain de coordonner et d'exécuter le Programme du Compact. Désignée comme Entité Responsable, cette Agence établit et signe les contrats et a la responsabilité de garantir la mise en œuvre adéquate du Programme.

L'Agence MCA-Morocco, vous invite à soumettre une proposition de prix pour les besoins de l'Agence pour la fourniture, installation et mise en service à l'état neuf des équipements, conformes aux spécifications de la présente Demande de devis.

### **DOCUMENTS A FOURNIR DANS L'OFFRE**

Vous êtes invités à soumettre un devis **signé et cacheté** pour la fourniture des équipements listés dans le bordereau à l'annexe A à cette demande de devis.

Le devis doit comprendre tous les produits et services.

Un fournisseur peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Votre devis devra être détaillé pour permettre à l'Agence MCA-Morocco de vérifier la conformité avec les besoins exprimés et devra être accompagné par des fiches techniques détaillées de chaque produit/Brochures/Photos/Descriptions permettant l'évaluation de votre offre, avec un tableau montrant les spécifications techniques exigées par le maître d'ouvrage (MCA-Morocco) et les spécifications techniques proposées par le soumissionnaire. .

Un dossier technique comprenant :

1. Une note indiquant les moyens humains et techniques du soumissionnaire et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le soumissionnaire a participé et la qualité de sa participation.
2. Les attestations délivrées par les acheteurs publics ou privés ou par les hommes de l'art, sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
3. Un plan d'atténuation des risques décrivant les procédures et protocoles pour éviter et réduire les risques de contamination et propagation de la covid-19 lors de la mise en œuvre de la présente prestation

#### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA DEMANDE DE DEVIS**

La présente demande de devis consiste en l'acquisition du gros équipement du verre et vitrail et les services y afférents destinés à **l'Institut des Arts Traditionnels – IAT Meknès**.

Les biens et services à fournir dans le cadre de cette demande de devis rentrent dans le cadre de la mise en œuvre de la composante « Acquisition des équipements technico-pédagogiques » pour la réalisation des projets bénéficiant de l'appui du Fonds Charaka.

La présente demande de devis est constituée de 3 lots :

1. D.8.1 : Electro portatif mobilier et quincaillerie courante
2. D.8.2 : Fourniture et équipements chalumeaux
3. D.8.4 : Réfractaires rampes brûleurs et commandes

#### **ARTICLE 2 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR**

Les matériels à fournir dans le cadre de la présente demande de devis devront être conformes à l'ensemble des prescriptions techniques minimales indiquées à **l'article 4**.

Le fournisseur est tenu de fournir les équipements technico pédagogiques destinés à l'institut cité à **l'article 1** ci-haut, et prendre en charge la livraison, l'installation et la mise en marche de tous les équipements, ainsi que la configuration, le cas échéant et la fourniture des prestations et services décrits dans **l'article 4** de la demande de devis.

Ces prestations comprennent notamment les éléments suivants :

- La fourniture, le déploiement, l'installation et la mise en service des équipements selon la description de **l'article 4** ;
- La prise en charge de la continuité de service et de la maintenance de tous les équipements et matériels fournis dans le cadre du présent marché durant la période de garantie qui est de douze (12) mois ;
- L'animation de sessions de formation au profit du personnel désigné par les gestionnaires des instituts ;

Les quantités des équipements à livrer par article et par institut sont précisés dans **l'article 4**.

#### **Qualité de service**

Le fournisseur s'engage à superviser le service afin d'effectuer les diagnostics nécessaires et de remédier aux anomalies conformément aux dispositions de **l'article 7**.

Le prestataire doit à ce propos joindre à son l'offre l'engagement ferme de service après-vente suivant le modèle de l'Annexe E.

### **Considération spéciale**

En raison de la situation sanitaire exceptionnelle liée à la covid-19, le prestataire devra fournir un plan d'atténuation des risques décrivant les procédures et protocoles pour éviter et réduire les risques de contamination et propagation de la covid-19 lors de la mise en œuvre de la présente prestation. Ce plan devra être établi à partir du canevas en **Annexe F** intégrant l'ensemble des directives de MCC. Le respect des exigences nationales en la matière est aussi obligatoire.

## **ARTICLE 3 : REGLES D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS TECHNICO PEDAGOGIQUES**

Le fournisseur exécutera sa prestation selon les modalités suivantes :

### **1. Partie matérielle**

Le fournisseur doit fournir, en langue française, les manuels d'utilisation de tout équipement ou matériel fourni.

### **2. Inventaire des équipements**

- Après installation, le fournisseur affichera, sur chaque équipement inventorié (la liste des équipements concernés sera arrêtée dans la réunion de démarrage), le numéro d'inventaire fourni par le gestionnaire de l'institut de formation et ce, selon le modèle d'étiquette autocollante communiquée par MCA-Morocco.
- Le fournisseur est tenu de remettre au maître d'ouvrage la base de données d'inventaire du matériel livré. Cette base de données doit comprendre tous les équipements en indiquant les références du contrat et le lot concernés, ainsi que leurs marques, types, numéros de série et numéros d'inventaire plus une photo en couleur de l'équipement installé sur place.

### **3. Transfert de compétence et initiation à l'usage :**

Le fournisseur est tenu, après la livraison, l'installation et la mise en marche des équipements, d'assurer une formation d'au moins 2 jours aux personnels désignés à cet effet et ce en matière d'usage des différents composants livrés.

## **ARTICLE 4 : SPECIFICATIONS MINIMALES DES PRESTATIONS DEMANDEES**

### **D.8.1 : Electro portatif mobilier et quincaillerie courante**

<b>Item</b>	<b>Désignation</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b>Type de local où sera placé l'équipement</b>
1	Tabouret	Assise et dossier en bois Repose pieds Hauteur réglable de 57 cm à 82 cm Rotation sur lui-même 5 pieds livré monté Tabouret et chaises 5 branches pour établis - Assise et dossier en hêtre - Pivotant - Réglable en hauteur par colonne à gaz - Avec patins de protection - Hauteur de l'assise de 470 à 670mm - Emprise au sol Ø680mm	Atelier chalumeaux
2	Tableau blanc	Tableau blanc fixé au mur 3mx1,5m	Atelier chalumeaux

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
3	Seau de maçon métallique	En métal Seau en acier inoxydable - Capacité 10 à 15 Litres Forme Rond	Atelier chalumeaux
4	Plaque de cuisson	2 feux- électrique - à poser Plaque électrique 2 Feux Plaque posable Puissance : 2000 W Dimensions : 45,8 x 6 x 23,8 cm	Atelier décoration
5	Cuve inox avec chauffage gaz inclus	CUVE INOX - chauffage GAZ 70 Litres CUVE CHAUDRON INOX 304L alimentaire + foyer gaz INOX + Bruleur gaz INOX + sécurité gaz + couvercle INOX Diamètre max: 69 cm - Hauteur: 85 cm	Atelier décoration
6	Scie sauteuse avec 4 jeux de lames à contreplaqué	Filaire, au moins 500W	Atelier décoration
7	Perceuse	Perceuse filaire au moins 500W Perceuse à percussion filaire - Poignée latérale pour plus de confort 500W, Orange, Noir Taille: 500W Style: En carton Type d'alimentation : Avec fil électrique Marque BLACK+DECKER ou similaire Couleur Orange, Noir Tension 230 Vitesse 2900 tr/min Dimensions de l'article L x l x H 28 x 9 x 27 centimètres Taille maximale du mandrin 13 Millimètres Puissance maximale 500 Watt	Atelier décoration
8	Visseuse-perceuse	Sans fil Perceuse-visseuse à percussion sans fil Bosch - Advanced Impact 18 (Livrée avec 2 batteries 18V - 2,5Ah et coffret) ou similaire  Type d'alimentation Pile Marque Bosch Home and Garden ou similaire Couleur Design 2019   Pale Green Tension 18 Volts Vitesse 1500 tr/min Dimensions de l'article L x l x H 5.8 x 16.9 x 22.4 centimètres Taille maximale du mandrin 13 Millimètres Poids 1100 Grammes Couple de l'article 32 Newton Mètres	Atelier décoration
9	Cuvettes	1,5L Diamètre 20 à 25 en plastique	Atelier décoration

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
10	Balai	Balai d'atelier largeur 60 cm	Atelier décoration
11	Burin	Petit burin plat pour dégager Largeur coupante : 10mm Diamètre : 7 mm Longueur : 100 mm	Atelier décoration
12	Eponges	Eponges abrasives lot de grain 60 à 1800 : Type : Éponge de ponçage SECTION / FAMILLE : Outils de ponçage > Éponges à poncer TERMES : Ponçage, haute, forme, bois, dans + INFO : Utilisables, 40/60/80/120/4 différentes. (8 pcs)	Atelier décoration
13	Balance	Balance électronique 30kg/2gr	Atelier décoration
14	Malaxeur à peinture manuelle	Diamètre 60mm Mélangeur peinture Ø60 1/5kg A	Atelier décoration
15	Seau de maçon	En caoutchouc 13 L	Atelier décoration
16	Batterie de casseroles	Ensemble de 5 casseroles en inox Diamètres 12, 14, 16, 18 et 20 cm Acier inoxydable Graduation intérieure Possibilité d'être suspendues à un crochet Lavage à la main ou en lave-vaisselle	Atelier décoration
17	Etabli	900*2500 - 4 tiroirs suspendus- 1 tablette (5 + 3)	Atelier décoration
18	Tableau blanc	Tableau blanc fixé au mur 3mx1,5m 2	Atelier décoration
19	Lime et râpe	200mm Lime en acier pour sculpture, lime en métal plate/triangulaire/ronde/carrée/Semi-circulaire Forme : ROUND/SQUARE/Flat/Triangle/Demi-tour Taille : 250mm 200mm 150mm	Atelier décoration
20	Lots de pinceaux	Lots de 3 pinceaux bâtiment rond, large et étroit	Atelier décoration
21	Fers à souder	FER A SOUDER PUISSANT HAUTE QUALITE de 40 à 60W / 230V POUR SOUDAGE SOUDURE ELECTRONIQUE	Atelier décoration
22	Marteau	Tête carrée Poids 250 à 350 gr Hauteur de la tête 26 à 35	Atelier décoration
23	Raclette	Raclettes mousse pour le sol	Atelier décoration
24	Coffret embouts de vissage	30 embouts de vissage tête cruciformes et 1 porte-embout magnétique	Atelier décoration

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
25	Plonge en inox	Plonge inox professionnelle Structure et pieds en inox AISI 201 Plan de travail de 950 mm de hauteur Dossier de 100 mm de hauteur Pieds carrés de 40 x 40 mm réglables en hauteur	Atelier parachèvement
26	Placards-paillasse	4 roulettes diamètre 125 mm 2 fixes 1 pivotante 1 pivotante à blocage Roulettes en caoutchouc gris non tachant Plateau en hêtre : épaisseur 25 mm Poignée de tractée Hauteur dessus de plateau : 800 mm Dimensions utiles du plateau supérieur : 960 x 560 mm	Atelier parachèvement
27	Règle	Règle en métal de 30cm	Atelier parachèvement
28	Scalpel	Scalpel avec tête de lame changeable	Atelier parachèvement
29	Sableuse petite cabine	Système perfectionné de recyclage de l'abrasif. Trémie profonde avec trappe à ressort pour vidange facile Dépoussiéreur inclus pour une visibilité parfaite Pistolet de sablage à pédale avec 2 buses en céramique MEDIUM 420 lit/min. Gants résistants et confortables. Porte latérale en acier. Vitre en verre de sécurité avec un film protecteur remplaçable. Puissant Flood lamp PAR38 12W/827 Fonctionnement du dépoussiéreur et de l'éclairage par boîte de distribution Fonctionne avec billes de verre et autres abrasifs récupérables Complètement assemblée Espace de travail : L117xP71xH71cm Dimensions emballage inclus : L123xP80xH175c 1 lot additionnel de buses en tungstène de diamètre 4 mm 6 mm 8 mm	Atelier sablage
30	Etabli	900*2500 - 4 tiroirs suspendus- 1 tablette (5 + 3)	Atelier décoration
31	Soufflette air comprimé	Soufflette air comprimé avec tuyau et raccord (raccord adapté aux raccords des canalisations de distribution d'air comprimé)	Atelier soufflage
32	Bac	14 à 25 Litres - métallique et étanche	Atelier soufflage

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
33	Tuyaux pour oxygène	Tuyau caoutchouc Ø 6.3 mm bleu rouge 5 ML pour chalumeau oxygène et acétylène. Longueur 20 mètres	Atelier soufflage
34	Tuyaux pour propane	Dimensions intérieurs 6,3mm- durée de vie variable. Longueur 20 mètres.	Atelier soufflage
35	Seau de maçon métallique	En métal Seau en acier inoxydable - Capacité 10 à 15 Litres Forme Rond	Atelier chalumeaux
36	Marbre sur support	Plaque métallique épaisseur 2 cm environ sur 600 mmX 800 mm - Hauteur du support entre 50 cm et 70 cm en hauteur	Atelier soufflage
37	Paire de clapets anti-retour	Pour tuyaux diamètre 10/6,3	Atelier soufflage
38	Ventilateur	Puissance : 120 W Vitesses : 3 Nombre de pales : 3 Tension de fonctionnement : 220-240 V/50 Hz Longueur du câble : 1,5 m Niveau sonore à la vitesse max. (à 1 m) : 65 db(A) Dimensions L x l x h : 205 x 585 x 575 mm Poids : 5 kg environ	Atelier soufflage
39	Tabouret type 1	Tabouret bas industriel en métal assise bois	Atelier soufflage
40	Tableau blanc	Tableau blanc fixé au mur 3mx1,5m	Atelier soufflage
41	Tabouret type 2	Assise et dossier en bois Repose pieds Hauteur réglable de 57 cm à 82 cm Rotation sur lui-même 5 pieds livré monté Tabouret et chaises 5 branches pour établis - Assise et dossier en hêtre - Pivotant - Réglable en hauteur par colonne à gaz - Avec patins de protection - Hauteur de l'assise de 470 à 670mm - Emprise au sol Ø680mm	Atelier vitrail
42	Etablis	Table de montage Dimensions : Profondeur plateau 900 mm minimum Pieds robustes réglables en hauteur, l x p 120 x 650 mm, Hauteur de travail de 790 à 1140 mm, 1 tablette profondeur 545 mm, largeur 2000mm minimum	Atelier vitrail
43	Tableau blanc	Tableau blanc fixé au mur 3mx1,5m	Atelier vitrail

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
44	Ciseaux	Ciseaux avec anneaux souples 21 cm	Atelier vitrail
45	Compas	Compas à balustre pour cercles jusqu'à 300 mm	Atelier vitrail
46	Compas	Compas à verge pour cercles jusqu'à 1280 mm	Atelier vitrail
47	Scalpel avec tête de lame changeable	Corps de l'outil en aluminium, lame pointue interchangeable facilement par serrage et desserrage d'une bague	Atelier Vitrail
48	CUTTERS	Cutters lames sécables 9 mm	Atelier vitrail
49	PIPETTES	Lot de 20 Pipettes Compte-gouttes graduées 7 ML Lot de 20 Pipettes graduées 7ml, avec ampoule compte-gouttes qui assure une excellente utilisation et une reproductibilité parfaite des gouttes.	Atelier vitrail
50	LAMES	Lot 50 lames 9 mm pour cutters	Atelier vitrail
51	POTS	Lot 50 pots plastiques 30 ml	Atelier vitrail
52	REGLETS 100 CM	Réglés métalliques	Atelier vitrail
53	REGLETS 50 CM	Réglés métalliques	Atelier vitrail
54	STYLO BLANC	Stylo blanc pointe fine	Atelier vitrail
55	STYLO NOIR	Stylo noir permanent pointe fine STAEDTLER ou similaire	Atelier vitrail
56	ANNEAUX	Anneaux cuivre rouge - Diam. 4 - 10 mm	Atelier vitrail
57	PELLES/BALAYETTES	Entretien de la surface de coupe	Atelier vitrail
58	EPINGLES	Epingles de couture 100 pièces	Atelier vitrail
59	FLACONS	Flacons souples avec pipette - Lot de 3	Atelier vitrail
60	BACS PLASTIQUES	Lot 6 Boites empilables 5 L	Atelier vitrail
61	PLANCHES DE MONTAGE	Plaque de bois latté. 1000 x 800 épaisseur mini 16 (mini).	Atelier vitrail
62	LIEGE	Rouleau Liège 8 x 0,5m Épaisseur 4mm, Isolant Thermique e Isolation Phonique pour Sols et Murs, Parfait pour le Bricolage et la Décoration, Liège Mural, Plaque Liège	Atelier vitrail
63	Compresseur	Compresseur électrique à vis entraînés par courroie Pression : 8 bar Débit : 0,26 – 4,65 m <sup>3</sup> /min Avec un module sécheur frigorifique pour une grande qualité d'air comprimé et/ou Avec un moteur à vitesse variable pour une large plage de réglage du débit.	Stockage
64	Sécheur	Technologie par réfrigération 120M3/h sur 8 bar	Stockage
65	Cuve verticale 200 litres	Cuve verticale 200L - Position : Vertical - Capacité : de 100 à 300L - Diamètre (Pouce-Filetage)	Stockage



Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
66	Equipements de protection individuelle	Demi-masque FFP3, 200 gants anti-coupure, 200 bouchons anti-bruit, 200 lunettes de protection contre les projections, 25 chaussures de sécurité taille 38,39,40,41,42,43,44,45; 15 bottes de sécurité, 38,39,40,41,42,43,44,45 ;50 tablier taille standard 50 combinaison taille 40,42,44,46	Stockage
67	Flexibles pour bouteilles d'oxygène L50	Les raccords des flexibles doivent être en adéquation avec la centrale à oxygène et les bouteilles d'oxygène Longueur 1000mm Entrée type F - sortie type C - câble anti-fouet	Stockage
68	Centrale à oxygène	Permet d'alimenter 2 bouteilles L50	Stockage
69	Râtelier	Pour le stockage de 3 bouteilles de gaz jusqu'à 250 mm de diamètre (50 l). La grande surface de dépose offre une tenue sûre. Avec étrier de fixation pivotant. Pour une bouteille jusqu'au Ø 250 mm Pour deux bouteilles jusqu'au Ø 230 mm	Stockage

\*Pour faire office de Bordereau Technique (Offre Technique), ce tableau sera complété par le soumissionnaire pour préciser les caractéristiques des articles proposés.

#### D.8.2 : Fourniture et équipements chalumeaux

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
1	Four	Equipé d'un contrôleur digital, Les courbes de cuisson ou de recuisson du verre sont préprogrammées (en fonction du COE, du type et de la vitesse de cuisson). Ce contrôle offre une maîtrise complète tout au long de la cuisson, Température maxi : 1100°C Voltage : 230V 8.2A Watts : 1900 Volume : 7.3 litres Equipé d'une porte spéciale perles.	Atelier chalumeaux
2	Chalumeau	Fonctionne idéalement avec un oxy-concentrateur et tous types de gaz. Facilement inclinable et réglable en hauteur, Réglage instantané de la flamme la plus pointue à la flamme la plus large. Branchement oxy et gaz très faciles grâce aux tétines métalliques adaptées aux tuyaux standards 6 x 12 Accessoires d'entretien fournis.	Atelier chalumeaux
3	Plaque en graphite 10cm x 10cm	10cm x 10cm épaisseur 10mm	Atelier chalumeaux

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
4	Palette en graphite 4x8x1cm	4x8x1cm avec support mandrin	Atelier chalumeaux
5	Plaque aluminium striée	5.5 x 10 cm Pour décors striés, croisés. Une face striée et une face plane pour travailler au marbre.	Atelier chalumeaux
6	Palette graphite stump	5cm x 6.5cm x 0.8cm - 1 face avec double biseau	Atelier chalumeaux
7	Pieds à coulisse	À affichage digital, permettant d'effectuer des mesures intérieures, extérieures, de profondeurs et d'épaulements.	Atelier chalumeaux
8	Loupe	Cadre et manche métal. Diamètre 7.6cm. Grossissement X 2.5	Atelier chalumeaux
9	Pique-fleurs rond	Diamètre 40mm, Aiguilles en laiton. Idéal pour les implosions.	Atelier chalumeaux
10	Stylo à graver le verre	Pointe en carbure de tungstène. Stylo acier. Pour graver le verre ou signer les œuvres.	Atelier chalumeaux
11	Ciseaux mâchoire diamant	Pour tubes jusqu'à 30mm En inox. Longueur totale 21,5mm	Atelier chalumeaux
12	Pince feuille plate	Une face avec texture de feuille. Une simple pression sur le verre chaud imprime forme et motifs de feuille. Longueur pince :17cm Longueur motif : 3cm maxi	Atelier chalumeaux
13	Pique-fleurs rectangulaire	50x70mm, Inox et laiton. Idéal pour les implosions. 200 aiguilles. Hauteur des aiguilles 11mm	Atelier chalumeaux
14	Palette en graphite type 1	5x10cm avec support de mandrin dans un angle - Epaisseur 1cm	Atelier chalumeaux
15	Palette en graphite type 2	Dimension plateau : 8 x 5 x 1 cm	Atelier chalumeaux
16	Pincettes brucelles type 1	En inox bouts larges. L 12,5cm	Atelier chalumeaux
17	Palette graphite	Grand format 7.5 x 10 cm - Dimension plateau : 7.5 x 10 x 1 cm	Atelier chalumeaux
18	Mandrin 1,2mm	Mandrin inox 1,2mm	Atelier chalumeaux
19	Mandrin 1,6mm	Mandrin inox 1,6mm	Atelier chalumeaux
20	Mandrin 1mm	Mandrin inox 1mm	Atelier chalumeaux
21	Mandrin 2 mm	Mandrin inox 2 mm	Atelier chalumeaux
22	Mandrin 2,4 mm	Mandrin inox 2,4 mm	Atelier chalumeaux
23	Mandrin 3 mm	Mandrin inox 3 mm	Atelier chalumeaux

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
24	Pincettes brucelles type 2	Ouverture inversée Longueur 14cm Serrage puissant pour baguettes, fils métalliques...	Atelier chalumeaux
25	Pince support à griffes	Pince à griffes intérieur / extérieur Longueur 38cm	Atelier chalumeaux
26	Pince à marbles	Pince à marbles en Inox Longueur 18cm	Atelier chalumeaux
27	Pince clamp	Pince clamp 25cm inox. Pour tenir fermement et sans effort tout objet dans la flamme. Ne conduit pas la chaleur.	Atelier chalumeaux
28	Pince coupe verre à disques	Pince coupe verre à disques 19cm. Pour couper baguettes de verre, murines... Les disques amovibles peuvent être remplacés.	Atelier chalumeaux
29	Petite pince Feuille pliée avec rainures	Pince feuille pliée, Une face avec texture de feuille. Une simple pression sur le verre chaud imprime forme et motifs de feuille. Longueur pince :17cm - Longueur motif : 3cm maxi	Atelier chalumeaux
30	Pince brucelles pliée à 90° vers l'intérieur	Pince pour empreintes symétriques Inox Longueur 17cm Pour placer des décors symétriques sur vos perles.	Atelier chalumeaux
31	Pince rainurée pour empreinte feuille coudée	Pince rainurée pour empreinte feuille coudée. Qualité premium Longueur 28 cm Inox Pour créer des motifs de feuilles. Les motifs sont sur les deux plateaux	Atelier chalumeaux
32	Pince rainurée pour empreinte feuille	Pince rainurée pour empreinte feuille. Qualité premium Longueur 28 cm Inox Pour créer des motifs de feuilles. Les motifs sont sur les deux plateaux	Atelier chalumeaux
33	Pincettes parallèles à aplatir	Pincettes parallèles à aplatir plateaux 22x35mm Pince en inox Longueur 29 cm	Atelier chalumeaux
34	Pointe	Pointe inox qualité supérieure 16 cm	Atelier chalumeaux
35	Petite pince Feuille pliée sans rainures	Une simple pression sur le verre chaud imprime forme de feuille. Longueur pince :17cm	Atelier chalumeaux
36	Support pour préchauffage baguettes	Indispensable Avec 5 rangées pouvant contenir chacune 5 à 7 baguettes de taille moyenne Résistant à la chaleur, stable et totalement réglable (hauteur et angle)	Atelier chalumeaux
37	Lunettes de sécurité verres didynium	Verres au didynium. Protection latérale amovible.	Atelier chalumeaux
38	Tuyaux pour oxygène	Dimensions intérieurs 6,3mm- durée de vie variable	Atelier chalumeaux
39	Tuyaux pour propane	Dimensions intérieurs 6,3mm- durée de vie variable	Atelier chalumeaux

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
40	Ecran didyinium	Ecran didyinium 12 x 12 cm sur pied. Base acier inox 17 x 27 cm Tige flexible de 50 cm réglable. Protection didyinium contre le rayonnement et les éclats éventuels	Atelier chalumeaux
41	Porte baguettes	Inox L.30 cm Maintient fermement toute taille de baguette de 2 à 12 mm	Atelier chalumeaux
42	Centrale de stockage d'oxygène	Branchement en 220 Capacité de stockage de 300 litres Fonctionne avec 1 à 4 oxy concentrateur, possibilité de rajouter une autre cuve pour plus de volume. Possibilité de faire fonctionner plusieurs chalumeaux en même temps Pression de sortie environ 7 bars Dimensions : 119 x 49 x 167 cm y compris tous accessoires de branchements électriques et oxygène	Atelier chalumeaux
43	Oxy concentrateur	Oxy concentrateur ↻ installable en rack avec la centrale de stockage Système de refroidissement : tube de cuivre et ailettes en aluminium, pour la dissipation thermique y compris tous accessoires de branchements électriques et oxygène	Atelier chalumeaux
44	Paire de clapets anti-retour	Pour tuyaux diamètre 10/6,3	Atelier chalumeaux
45	Chalumeau à main	Le chalumeau à main produisant une flamme de mélange de gaz et d'oxygène en surface réglable, en acier inoxydable, poignée en aluminium réglable. Configuration du brûleur : 6 – jets de gaz Diam. – .375 Travaux : Tube à paroi épaisse de 25 mm Boro, baguette 15 mm Longueur du manche : 7" Consommation à pleine flamme : Gaz propane : 2 à 5 psi ; 3 LPM (180 LPH, 6,36 pi cu/h) Oxy en réservoir : 8 – 20 psi ; 10 LPM (600 LPH, 21,19 pi3/h)	Atelier chalumeaux

\*Pour faire office de Bordereau Technique (Offre Technique), ce tableau sera complété par le soumissionnaire pour préciser les caractéristiques des articles proposés.

#### D.8.4 : Réfractaires rampes bruleurs et commandes

Item	Désignation	Caractéristiques	Type de local où sera placé l'équipement
1	Four à bassin	Liste des matériaux pour construire 1 four de fusion 360 briques réfractaires B40SFI 700 briques isolantes 23-125 50 briques Promold 230*114*64mm 90 briques silice 114/230mm 40 couteaux silice 125*250/70*60cm 50 briques de forme 10 briques de mulite B70SM 2 dalles de sole 940*470*100mm (L*I*e) 4 dalles mur 820*300*120mm(L*I*e) 150 kg de coulis 40 25 kg ERPAL Mortar 50 kg ARKAL Mortar 50 kg mortier silice 50 kg mortier pour briques isolantes 300 kg de béton réfractaires ZBH 155 250 kg Terre pour ouvreau 1 système de combustion 250KW alimentation gaz naturel, avec récupérateur avec interface de pilotage et programmation 24 m fer en U 60/6 12 m fer en H 100/5 24m cornière 60*60/6 24 m cornière 30*30/4 12 m fer rond diamètre 18 fileté + 10rondelles et 10 écrous 12m2 tôle noire 20/10 12m cornière 60*60/6 24m fer plat 40/6 24 m fer plat 30/6 1 plaque de contre-plaqué de 5mm 10 de latte en bois 35/20mm 3 planches de bois 100*20*2cm 1 plaque d'aggloméré de 18 mm d'épaisseur 1 plaque de polystyrène extrudé épaisseur 5cm	Atelier soufflage

\*Pour faire office de Bordereau Technique (Offre Technique), ce tableau sera complété par le soumissionnaire pour préciser les caractéristiques des articles proposés.

#### **ARTICLE 5 : PRESENTATION DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE**

Pour tous les articles, chaque concurrent est tenu de présenter :

- Une documentation technique, mentionnant clairement le nom de la marque, la référence du modèle et les caractéristiques techniques du matériel proposé accompagné d'une photo ainsi qu'un prospectus commercial du produit proposé. Elle peut contenir également tous les éléments d'information que le fournisseur entend porter à la connaissance de la commission d'évaluation des offres, relativement à l'article considéré.
- Un bordereau technique détaillé (suivant modèle objet de l'annexe A2) qui récapitule dans les moindres détails les caractéristiques des équipements technico-pédagogiques proposés avec des descriptifs techniques hautement détaillés, les marques, les types, l'origine, la force, les

puissances, les capacités et tous les paramètres et les spécifications nécessaires à l'évaluation des offres.

La documentation technique doit être présentée en langue française, dans un dossier numérique (document scanné) séparé portant en gros caractères, outre les noms, adresse du fournisseur, l'objet et le numéro de l'appel d'offres et la mention « **DOCUMENTATION TECHNIQUE** ». Le dossier numérique de la documentation technique doit être présenté par lot (dossier par lot) portant le numéro et le nom du lot et à l'intérieur de chaque lot la documentation technique des articles doit être présentée d'une manière séquentielle en indiquant clairement le numéro et la désignation de l'article concerné.

Pour les équipements qui requièrent pour leur installation des travaux de branchement spécifiques, la documentation technique doit inclure :

- Une note sur papier entête du soumissionnaire listant tous les besoins et les attentes pour le raccordement aux utilités de chaque équipement de la présente demande de devis (Electricité, gaz, eau froide, eau chaude, évacuation des eaux des condensats, eaux vannes,,) avec le détail et les caractéristiques attendues (Réservation, Diamètre, Débit, pression, section, type de raccordement,...) et que le lot en charge de l'aménagement des ateliers se chargera de mettre à disposition de l'Entreprise au pieds de l'équipement.
- Un plan de masse (Voir Annexe G / lien de la version .dwg : <https://drive.google.com/drive/folders/12ud6Zfr5re-0MAvCj8GiU4hDGUHd0c8X?usp=sharing> de chaque équipement faisant apparaître l'encombrement et les dimensions de ce dernier avec la localisation des points de raccordement aux différentes utilités.

Votre devis devra se conformer aux conditions suivantes :

Devise	Dirhams marocains (MAD) ou Dollar américain (USD).
Date de livraison requise *	Six (6) mois au maximum après la réception de l'ordre de service
Garantie Fournisseur	12 mois à compter de la réception provisoire
Période de validité de votre devis de chaque lot	90 jours
Devis à soumettre via :	Par voie électronique via le lien Dropbox indiqué à l'article 14 « Date limite de Dépôt des Offres » de la présente Demande de Devis.

*\*Veuillez proposer votre meilleur délai de livraison sans toutefois dépasser les délais de livraison indiqués, à partir de la date de réception de l'Ordre de Service de la part de l'Agence MCA-Morocco et votre meilleur délai de garantie (Voir les conditions de livraison).*

Dans le cas où votre devis est sélectionné, à la suite de la procédure d'évaluation, et avant la signature du bon de commande, il vous sera demandé de fournir les documents suivants, ou les documents équivalents pour les entreprises non-résidentes au Maroc :

- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur (Modèle 9) ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- Une attestation de RIB avec SWIFT.

## **ARTICLE 6 : DELAI DE GARANTIE**

Le fournisseur déclare et garantit que les biens sont neufs, d'origine constructeur, qu'ils n'ont jamais été utilisés et qu'ils intègrent toutes les améliorations récentes en termes de conception et de matériaux.

Pour le matériel qui sera livré dans le cadre du marché résultant de la présente demande de devis, il est exigé une garantie matérialisée par une attestation de garantie remise au maître d'ouvrage à la date de la livraison.

La période de garantie fournisseur est de **douze (12) mois** ; elle sera appliquée à compter de la date de la réception provisoire des équipements.

Toutefois, ce délai sera prolongé au cas où certaines défaillances sont constatées sur le matériel au moment de la réception définitive.

## **ARTICLE 7 : PORTEE DE LA GARANTIE – CONTINUTE DE SERVICE ET SUPPORT TECHNIQUE**

### **1. Portée de la garantie**

Durant la période précitée à l'article « **Délai de Garantie** », la garantie inclut :

- La maintenance préventive des équipements et du matériel pendant toute la durée de garantie suivant un programme de maintenance préétablie et validé avec l'institut bénéficiaire,
  - La maintenance curative et la réparation des dysfonctionnements et pannes aux frais du fournisseur (en site et hors site) en pièces et main d'œuvre ;
  - Le déplacement sur site à ses frais pour la réparation ou la récupération et/ou le dépôt de l'équipement défaillant, ainsi que les frais de transport ;
  - Toutes les dépenses, de quelque nature que ce soit, afférentes à la maintenance pour assurer la mise en marche des équipements objet du présent marché ;
  - La garantie contre tout vice de fabrication et/ou vice caché de chaque équipement livré ;
  - Le délai maximal de réparation est de cinq (05) jours ouvrables (y compris le délai de récupération et de retour sur site).

### **2. Continuité de service et support technique**

Le fournisseur s'engage à assurer, durant la période de garantie, la continuité de service et le support technique permanent au profit des instituts bénéficiaires des équipements.

Ce support technique consiste notamment à :

- Assurer l'interface, en tant qu'interlocuteur unique, vis-à-vis de l'institut concernant la déclaration des pannes ;
- Recevoir toutes les réclamations formulées par l'institut
- Suivre la résolution des pannes et assurer la traçabilité de leur résolution.

En cas de manquements ou de défaillances dûment constatés, imputés au fournisseur, le montant du préjudice subi sera défalqué de la retenue de garantie.

## **ARTICLE 8 : MODALITES, LIEUX ET CONDITIONS DE LIVRAISON**

### **1. Modalités et lieux de livraison**

La livraison, l'installation et la mise en service de l'équipement objet du présent appel d'offres devront être réalisées par les moyens propres du titulaire du marché aux lieux cités en annexe B.

Les équipements livrés, installés et mis en service par le fournisseur doivent être accompagnés d'un bulletin de livraison établi en 3 exemplaires dont un exemplaire remis au représentant du fournisseur. Ce bulletin doit indiquer :

1. La date de livraison et installation ;
2. La référence au marché ;
3. L'identification du fournisseur ;
4. L'identification des équipements livrés (N° du marché, N° lot, N° de l'article, désignation et caractéristique de l'équipement livré, quantité livrée..... etc).

Toute livraison, installation et mise en service de l'équipement doivent s'effectuer pendant les jours ouvrables et en dehors des jours fériés et dans tous les cas selon un planning préétabli par le fournisseur et accepté par le maître d'ouvrage.

Le fournisseur s'engage à fournir :

- 1- les documents de mise en marche ;
- 2- un manuel d'utilisation ;
- 3- les documents de maintenance.

Ces documents doivent être rédigés en langue française.

Le fournisseur s'engage, pour tous les articles livrés, installés et mis en service réaliser des formations au profit du personnel chargé de l'exploitation des équipements objet desdits articles.

Avant de commencer la livraison des équipements objet du présent appel d'offres, les représentants désignés du maître d'ouvrage et du fournisseur devront tenir, au plus tard deux semaines après notification de l'ordre de service, une première réunion de concertation et de cadrage pour discuter des plannings de livraison et des différentes opérations en relation avec le lot et avec le site concerné.

Le planning de livraison ainsi établi et accepté par le maître d'ouvrage prendra en considération l'état d'avancement des travaux de construction des instituts de formation destinataires des équipements afin de s'assurer de la disponibilité des locaux pour la réalisation des opérations de livraison et de mise en service des équipements.

Dans le cas où un ou des instituts destinataires des équipements ne sont pas en état de recevoir les équipements, MCA-Morocco informera au préalable le fournisseur du lieu de livraison.

Avant toute livraison, installation et mise en service de l'équipement, le titulaire du marché doit faire parvenir un préavis d'au moins huit jours au maître d'ouvrage.

Chaque livraison devra être accompagnée de l'Attestation de Réception du Matériel (ARM) citée en annexe D, datée et mentionnant explicitement, la quantité et les caractéristiques du matériel livré.



Les Attestations de Réception du Matériel (ARM) seront établies en six (3) exemplaires. Elles devront être signées et portées les noms, prénoms et qualités des membres du comité de réception.

MCA-Morocco communiquera au prestataire les noms des membres du comité de réception des équipements pour chaque institut de formation, ces comités seront composés notamment des représentants de MCA-Morocco et des bénéficiaires du projet.

Ce comité de réception procédera sur site à la validation de la réception des équipements sur la base des spécifications indiquées dans l'article 4 ci-dessus.

Après validation de la réception, les ARM sont établies en 3 exemplaires dont un est conservé par le bénéficiaire du projet ; 1 exemplaire est conservé par le fournisseur et le dernier est conservé par le représentant de MCA-Morocco.

## **2. Conditions de livraison**

- Le prestataire garantit que les équipements objet du présent marché livrés sont neufs et dans des emballages adéquats, n'ont jamais été utilisés, et du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.
- Le prestataire garantit en outre que les équipements livrés n'ont aucune défectuosité due à leurs conceptions, aux matériaux ou à tout acte ou omission du prestataire.
- La livraison des équipements se déroulera sur le site indiqué à l'annexe B en présence des représentants dûment habilités du Maître d'Ouvrage et du fournisseur après avoir effectué des vérifications qualitatives destinées à constater que les équipements répondent bien aux spécifications exigées par ce marché.
- Les livraisons, installations et mises en service seront effectuées par les fournisseurs à leur frais et sous leur responsabilité.
- Lorsque des contrôles préliminaires laissent apparaître des discordances entre les équipements indiqués dans le marché ou entre la documentation technique communiquée et celles effectivement livrées, la livraison, l'installation et la mise en service sont refusées par le représentant du maître d'ouvrage et le titulaire est saisi immédiatement, par écrit, pour procéder aux modifications nécessaires à la correction des anomalies constatées, ou le cas échéant, pourvoir au remplacement des équipements non conformes. Les modifications, corrections, ou remplacements sont aux frais du fournisseur.
- Les frais de transport pour retour des équipements refusés resteront à la charge du fournisseur.
- Le retard engendré par le remplacement ou la correction des équipements jugés non conformes par le maître d'ouvrage sera imputable au fournisseur et la non-réception par le maître d'ouvrage ne justifie pas, par elle-même, l'octroi d'une prolongation du délai contractuel.
- Après correction des défauts et anomalies constatés, ou remplacement des équipements refusés, le maître d'ouvrage procède à nouveau aux mêmes opérations de vérification et de contrôle.
- Le fournisseur devra assurer le transport et la livraison des équipements aux lieux de la livraison précisés en Annexe B.
- Les opérations de transport, de chargement et de déchargement, sont à la charge exclusive du fournisseur et sont effectuées sous sa responsabilité.
- Les frais accessoires, frais d'expédition, frais de transport, frais d'installation et de mise en service etc. seront à la charge du fournisseur.

- Tous les frais résultants de la détérioration des équipements objet de la présente demande de devis, imputables au transport et au chargement/déchargement ou autre, seront à la charge du fournisseur ;
- Les recours éventuels contre les compagnies de transport seront également à la charge du fournisseur.

#### **ARTICLE 9 : DELAI DE LIVRAISON ET PENALITES POUR RETARD**

Le fournisseur devra livrer tous les équipements relatifs à chaque lot dans un délai de **6 mois**.

Le délai de livraison comprend l'installation, la mise en marche des équipements en présence des bénéficiaires et éventuellement la formation du personnel d'exploitation conformément à l'article 3 de la présente Demande de Devis.

Le délai de livraison court à partir du lendemain de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le commencement de la livraison, de l'installation et de la mise en service des équipements y afférentes ou de la date prévue par l'ordre de service en question.

A défaut d'avoir terminé la livraison, la mise en service et la réalisation de la formation le cas échéant, des équipements dans les délais prescrits, il sera appliqué au fournisseur une pénalité par jour calendaire de retard de 1 ‰ (un pour mille) du montant initial du marché modifié ou complété éventuellement par les avenants.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au fournisseur.

L'application de ces pénalités ne libère en rien le fournisseur de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre du présent marché.

Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à 10 % du montant initial du marché modifié ou complété éventuellement par des avenants.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'autorité compétente est en droit de résilier le marché après une mise en demeure préalable et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives prévues par la présente demande de devis.

#### **ARTICLE 10 : DEFECTUOSITE / REJET**

Si les équipements livrés appellent à des réserves ou ne répondent pas entièrement aux spécifications techniques du marché, le représentant du maître d'ouvrage en prononcera le rejet pur et simple.

Les délais ouverts alors au titulaire du marché pour présenter des nouveaux équipements ne constituent pas par eux-mêmes une justification valable d'une prolongation des délais de livraison.

#### **ARTICLE 11 : RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE**

MCA-Morocco communiquera au prestataire les noms des membres du comité de réception des équipements pour l'institut de formation, ces comités seront composés notamment des représentants de MCA-Morocco et du bénéficiaire du projet.

Les membres du comité de réception des équipements désignés par MCA s'assurent, en présence du fournisseur ou de son représentant, de la conformité des équipements aux spécifications techniques de l'article n°4 du marché.

Les équipements livrés, sont soumis à des vérifications destinées à constater la conformité à tous égards des caractéristiques des équipements livrés aux descriptions et caractéristiques associées indiquées à l'article 4 ou par comparaison avec les fiches techniques de la documentation technique.

Après validation de la réception, les ARM sont établies en 3 exemplaires dont un est conservé par le bénéficiaire du projet ; 1 exemplaire est conservé par le fournisseur et le dernier est conservé par le représentant de MCA-Morocco.

Elles devront être signées et portées les noms, prénoms et qualités des membres du comité de réception.

Après réception des Attestations de Réception du Matériel (ARM), MCA-Morocco établit un procès-verbal de réception provisoire.

La réception définitive est prononcée après l'expiration du délai de garantie fournisseur qui commence à courir à partir de la date de signature de la réception provisoire pour une durée de douze (12) mois.

#### **ARTICLE 12 : ATTRIBUTION DES OFFRES**

Les offres devront répondre aux critères suivants :

- a) Critères de conformité administrative : attestations, durée de validité du devis, (voir l'article 5 de cette présente demande de devis).
  
- b) Critères de conformité avec les besoins exprimés (description et spécifications/conditions) à l'Article 3 de cette demande de devis.
  
- c) Critère financier  
Le marché sera attribué à l'offre évaluée la moins-disante TTC conforme pour l'essentiel pour l'ensemble des articles parmi les soumissions ayant satisfait à l'ensemble des critères de conformité.

Les Soumissionnaires peuvent contester les résultats d'une procédure de passation de marchés conformément aux règles prévues dans le Système de contestation des Soumissionnaires mis en place par l'Agence MCA-Morocco et approuvé par la MCC. Les règles et dispositions qui régissent le Système de contestation des Soumissionnaires sont publiées sur le site web de l'Agence MCA-Morocco : <https://www.mcamorocco.ma/sites/default/files/documents/BCS%20V2%20April%202019.pdf> .

#### **ARTICLE 13 : CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le paiement sera effectué, selon le tableau ci-dessous, dans les trente (30) jours à compter de la date de réception par l'Agence MCA-Morocco d'une facture finale valide et correcte libellée au nom de l'« Agence MCA-Morocco ».

Un procès-verbal de réception sera établi et dûment signé par le Directeur du projet (ou de la personne qui sera désignée par lui).

<b>Livraison</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>A la réception provisoire après livraison, installation et mise en service de tout le matériel</b>	90%
<b>A la réception définitive qui se prononce après le délai de garantie du fournisseur qui est de 12 mois</b>	10%*

\* Cette retenue peut être libérée contre une caution bancaire

#### **ARTICLE 14 : DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES**

Des éclaircissements peuvent être demandés par courrier électronique à l'adresse [procurement@mcamorocco.ma](mailto:procurement@mcamorocco.ma), au plus tard le **08 avril 2022**, afin que des réponses puissent être fournies à tous les Soumissionnaires enregistrés au plus tard le **12 avril 2022**.

Votre devis doit être soumis au plus tard le **14 avril 2022** avant 23h00mn suivant les liens ci-après

- D 8.1: <https://www.dropbox.com/request/QZwOI9PEpH0jUY14LCsq>
- D 8.2: <https://www.dropbox.com/request/BcPGmuUYKk7vqMZ4XPva>
- D 8.4: <https://www.dropbox.com/request/ghHXPudAg7m8tFuw2sPw>

Agent de passation de marchés

Pour le compte de l'Agence MCA-Morocco

Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales  
de l'Education - Formation,

Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,

Bureau de l'Agent de passation des marchés,

Rabat- Maroc

[procurement@mcamorocco.ma](mailto:procurement@mcamorocco.ma)

En vous priant d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

**Mme Malika LAASRI**  
**Directrice Générale**  
**Agence MCA-Morocc**

**ANNEXE A 1 : Bordereau des prix**

**D.8.1 : Electro portatif mobilier et quincaillerie courante**

Item	Désignation	Type de local où sera placé l'équipement	U	Quantité	Prix unitaire TTC MAD/USD (Devise à préciser)	Prix Total TTC MAD/USD (Devise à préciser)
1	Tabouret	Atelier chalumeaux	U	10		
2	Tableau blanc	Atelier chalumeaux	U	1		
3	Seau de maçon métallique	Atelier chalumeaux	U	10		
4	Plaque de cuisson	Atelier décoration	U	1		
5	Cuve inox avec chauffage gaz inclus	Atelier décoration	U	2		
6	Scie sauteuse avec 4 jeux de lames à contreplaqué	Atelier décoration	U	2		
7	Perceuse	Atelier décoration	U	2		
8	Visseuse-perceuse	Atelier décoration	U	6		
9	Cuvettes	Atelier décoration	U	10		
10	Balai	Atelier décoration	U	3		
11	Burin	Atelier décoration	U	7		
12	Eponges	Atelier décoration	Lot	15		
13	Balance	Atelier décoration	U	2		
14	Malaxeur à peinture manuelle	Atelier décoration	U	2		
15	Seau de maçon	Atelier décoration	U	4		
16	Batterie de casseroles	Atelier décoration	U	1		
17	Etabli	Atelier décoration	U	10		
18	Tableau blanc	Atelier décoration	U	1		
19	Lime et râpe	Atelier décoration	U	10		
20	Lots de pinceaux	Atelier décoration	Lots	10		
21	Fers à souder	Atelier décoration	U	10		
22	Marteau	Atelier décoration	U	5		
23	Raclette	Atelier décoration	U	3		

Item	Désignation	Type de local où sera placé l'équipement	U	Quantité	Prix unitaire TTC MAD/USD (Devise à préciser)	Prix Total TTC MAD/USD (Devise à préciser)
24	Coffret embouts de vissage	Atelier décoration	U	3		
25	Plonge en inox	Atelier parachèvement	U	2		
26	Placards-paillasse	Atelier parachèvement	U	4		
27	Règle	Atelier parachèvement	U	10		
28	Scalpel	Atelier parachèvement	U	5		
29	Sableuse petite cabine	Atelier sablage	U	2		
30	Etabli	Atelier décoration	U	5		
31	Soufflette air comprimé	Atelier soufflage	U	5		
32	Bac	Atelier soufflage	U	5		
33	Tuyaux pour oxygène	Atelier soufflage	U	2		
34	Tuyaux pour propane	Atelier soufflage	U	1		
35	Seau de maçon métallique	Atelier chalumeaux	U	5		
36	Marbre sur support	Atelier soufflage	U	2		
37	Paire de clapets anti-retour	Atelier soufflage	U	10		
38	Ventilateur	Atelier soufflage	U	2		
39	Tabouret type 1	Atelier soufflage	U	5		
40	Tableau blanc	Atelier soufflage	U	1		
41	Tabouret type 2	Atelier vitrail	U	10		
42	Etablis	Atelier vitrail	U	5		
43	Tableau blanc	Atelier vitrail	U	1		
44	Ciseaux	Atelier vitrail	U	10		
45	Compas	Atelier vitrail	U	10		
46	Compas	Atelier vitrail	U	5		
47	Scalpel avec tête de lame changeable	Atelier Vitrail	U	10		
48	Cutters	Atelier vitrail	U	10		
49	Pipettes	Atelier vitrail	lot	10		
50	Lames	Atelier vitrail	Lot	5		

Item	Désignation	Type de local où sera placé l'équipement	U	Quantité	Prix unitaire TTC MAD/USD (Devise à préciser)	Prix Total TTC MAD/USD (Devise à préciser)
51	Pots	Atelier vitrail	Lot	1		
52	Réglets 100 cm	Atelier vitrail	U	10		
53	Réglets 50 cm	Atelier vitrail	U	10		
54	Stylo blanc	Atelier vitrail	U	10		
55	Stylo noir	Atelier vitrail	U	10		
56	Anneaux	Atelier vitrail	U	1		
57	Pelles/balayettes	Atelier vitrail	U	10		
58	Epingles	Atelier vitrail	U	1		
59	Flacons	Atelier vitrail	U	5		
60	Bacs plastiques	Atelier vitrail	Lot	10		
61	Planches de montage	Atelier vitrail	U	10		
62	Liège	Atelier vitrail	U	1		
63	Compresseur	Stockage	U	1		
64	Sécheur	Stockage	U	1		
65	Cuve verticale 200 litres	Stockage	U	1		
66	Equipements de protection individuelle	Stockage	lot	1		
67	Flexibles pour bouteilles d'oxygène L50	Stockage	U	2		
68	Centrale à oxygène	Stockage	U	1		
69	Râtelier	Stockage	U	4		
<b>Montant Total (en MAD ou en USD) TTC</b>						
<b>Délai de livraison proposé :</b>						
<b>Période de validité du devis :</b>						

**Lot n° D.8.2 : Fourniture et équipements chalumeaux**

Item	Désignation	Type de local où sera placé l'équipement	U	Quantité	Prix unitaire TTC MAD/USD (Devise à préciser)	Prix Total TTC MAD/USD (Devise à préciser)
1	Four	Atelier chalumeaux	U	5		
2	Chalumeau	Atelier chalumeaux	U	10		
3	Plaque en graphite 10cm x 10cm	Atelier chalumeaux	U	10		
4	Palette en graphite 4x8x1cm	Atelier chalumeaux	U	10		
5	Plaque aluminium striée	Atelier chalumeaux	U	10		
6	Palette graphite stump	Atelier chalumeaux	U	10		
7	Pieds à coulisse	Atelier chalumeaux	U	10		
8	Loupe	Atelier chalumeaux	U	10		
9	Pique-fleurs rond	Atelier chalumeaux	U	10		
10	Stylo à graver le verre	Atelier chalumeaux	U	10		
11	Ciseaux mâchoire diamant	Atelier chalumeaux	U	10		
12	Pince feuille plate	Atelier chalumeaux	U	10		
13	Pique-fleurs rectangulaire	Atelier chalumeaux	U	10		
14	Palette en graphite type 1	Atelier chalumeaux	U	10		
15	Palette en graphite type 2	Atelier chalumeaux	U	10		
16	Pincettes brucelles type 1	Atelier chalumeaux	U	10		
17	Palette graphite	Atelier chalumeaux	U	10		



Item	Désignation	Type de local où sera placé l'équipement	U	Quantité	Prix unitaire TTC MAD/USD (Devise à préciser)	Prix Total TTC MAD/USD (Devise à préciser)
18	Mandrin 1,2mm	Atelier chalumeaux	U	100		
19	Mandrin 1,6mm	Atelier chalumeaux	U	100		
20	Mandrin 1mm	Atelier chalumeaux	U	100		
21	Mandrin 2 mm	Atelier chalumeaux	U	100		
22	Mandrin 2,4 mm	Atelier chalumeaux	U	100		
23	Mandrin 3 mm	Atelier chalumeaux	U	100		
24	Pinces brucelles type 2	Atelier chalumeaux	U	10		
25	Pince support à griffes	Atelier chalumeaux	U	10		
26	Pince à marbles	Atelier chalumeaux	U	10		
27	Pince clamp	Atelier chalumeaux	U	10		
28	Pince coupe verre à disques	Atelier chalumeaux	U	10		
29	Petite pince Feuille pliée avec rainures	Atelier chalumeaux	U	10		
30	Pince brucelles pliée à 90° vers l'intérieur	Atelier chalumeaux	U	10		
31	Pince rainurée pour empreinte feuille coudée	Atelier chalumeaux	U	10		
32	Pince rainurée pour empreinte feuille	Atelier chalumeaux	U	10		
33	Pinces parallèles à aplatir	Atelier chalumeaux	U	10		

Item	Désignation	Type de local où sera placé l'équipement	U	Quantité	Prix unitaire TTC MAD/USD (Devise à préciser)	Prix Total TTC MAD/USD (Devise à préciser)
34	Pointe	Atelier chalumeaux	U	10		
35	Petite pince Feuille pliée sans rainures	Atelier chalumeaux	U	10		
36	Support pour préchauffage baguettes	Atelier chalumeaux	U	10		
37	Lunettes de sécurité verres didynium	Atelier chalumeaux	U	10		
38	Tuyaux pour oxygène	Atelier chalumeaux	U	2		
39	Tuyaux pour propane	Atelier chalumeaux	U	2		
40	Ecran didynium	Atelier chalumeaux	U	10		
41	Porte baguettes	Atelier chalumeaux	U	10		
42	Centrale de stockage d'oxygène	Atelier chalumeaux	U	1		
43	Oxy concentrateur	Atelier chalumeaux	U	4		
44	Paire de clapets anti-retour	Atelier chalumeaux	U	10		
45	Chalumeau à main	Atelier chalumeaux	U	10		
<b>Montant Total (en MAD ou en USD) TTC</b>						
<b>Délai de livraison proposé :</b>						
<b>Période de validité du devis :</b>						

**D.8.4 : Fours atelier de décoration**

<b>Item</b>	<b>Désignation</b>	<b>Type de local où sera placé l'équipement</b>	<b>U</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire TTC MAD/USD (Devise à préciser)</b>	<b>Prix Total TTC MAD/USD (Devise à préciser)</b>
1	Four à bassin	Atelier soufflage	U	2		
<b>Montant Total (en MAD ou en USD) TTC</b>						
<b>Délai de livraison proposé :</b>						
<b>Période de validité du devis :</b>						

## ANNEXE A 2 : Bordereau Technique

Ce tableau donne le cadre de bordereau qui fera office d'offre technique **pour chaque lot**

### D.8.1 : Electro portatif mobilier et quincaillerie courante

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
1	Tabouret	Assise et dossier en bois Repose pieds Hauteur réglable de 57 cm à 82 cm Rotation sur lui-même 5 pieds livré monté Tabouret et chaises 5 branches pour établis - Assise et dossier en hêtre - Pivotant - Réglable en hauteur par colonne à gaz - Avec patins de protection - Hauteur de l'assise de 470 à 670mm - Emprise au sol Ø680mm	
2	Tableau blanc	Tableau blanc fixé au mur 3mx1,5m	
3	Seau de maçon métallique	En métal Seau en acier inoxydable - Capacité 10 à 15 Litres Forme Rond	
4	Plaque de cuisson	2 feux- électrique - à poser Plaque électrique 2 Feux Plaque posable Puissance : 2000 W Dimensions : 45,8 x 6 x 23,8 cm	
5	Cuve inox avec chauffage gaz inclus	CUVE INOX - chauffage GAZ 70 Litres CUVE CHAUDRON INOX 304L alimentaire + foyer gaz INOX + Bruleur gaz INOX + sécurité gaz + couvercle INOX Diamètre max: 69 cm - Hauteur: 85 cm	
6	Scie sauteuse avec 4 jeux de lames à contreplaqué	Filaire, au moins 500W	
7	Perceuse	Perceuse filaire au moins 500W Perceuse à percussion filaire - Poignée latérale pour plus de confort 500W, Orange, Noir Taille: 500W Style: En carton Type d'alimentation : Avec fil électrique Marque BLACK+DECKER ou similaire Couleur Orange, Noir	

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
		Tension 230 Vitesse 2900 tr/min Dimensions de l'article L x l x H 28 x 9 x 27 centimètres Taille maximale du mandrin 13 Millimètres Puissance maximale 500 Watt	
8	Visseuse-perceuse	Sans fil Perceuse-visseuse à percussion sans fil Bosch - Advanced Impact 18 (Livrée avec 2 batteries 18V - 2,5Ah et coffret) ou similaire  Type d'alimentation Pile Marque Bosch Home and Garden ou similaire Couleur Design 2019   Pale Green Tension 18 Volts Vitesse 1500 tr/min Dimensions de l'article L x l x H 5.8 x 16.9 x 22.4 centimètres Taille maximale du mandrin 13 Millimètres Poids 1100 Grammes Couple de l'article 32 Newton Mètres	
9	Cuvettes	1,5L Diamètre 20 à 25 en plastique	
10	Balai	Balai d'atelier largeur 60 cm	
11	Burin	Petit burin plat pour dégager Largeur coupante : 10mm Diamètre :7 mm Longueur : 100 mm	
12	Eponges	Eponges abrasives lot de grain 60 à 1800 : Type : Éponge de ponçage SECTION / FAMILLE : Outils de ponçage > Éponges à poncer TERMES : Ponçage, haute, forme, bois, dans + INFO : Utilisables, 40/60/80/120/4 différentes. (8 pcs)	
13	Balance	Balance électronique 30kg/2gr	
14	Malaxeur à peinture manuelle	Diamètre 60mm Mélangeur peinture Ø60 1/5kg A	
15	Seau de maçon	En caoutchouc 13 L	

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
16	Batterie de casseroles	Ensemble de 5 casseroles en inox Diamètres 12, 14, 16, 18 et 20 cm Acier inoxydable Graduation intérieure Possibilité d'être suspendues à un crochet Lavage à la main ou en lave-vaisselle	
17	Etabli	900*2500 - 4 tiroirs suspendus- 1 tablette (5 + 3)	
18	Tableau blanc	Tableau blanc fixé au mur 3mx1,5m 2	
19	Lime et râpe	200mm Lime en acier pour sculpture, lime en métal plate/triangulaire/ronde/carrée/Semi-circulaire Forme : ROUND/SQUARE/Flat/Triangle/Demi-tour Taille : 250mm 200mm 150mm	
20	Lots de pinceaux	Lots de 3 pinceaux bâtiment rond, large et étroit	
21	Fers à souder	FER A SOUDER PUISSANT HAUTE QUALITE de 40 à 60W / 230V POUR SOUDAGE SOUDURE ELECTRONIQUE	
22	Marteau	Tête carrée Poids 250 à 350 gr Hauteur de la tête 26 à 35	
23	Raclette	Raclettes mousse pour le sol	
24	Coffret embouts de vissage	30 embouts de vissage tête cruciformes et 1 porte-embout magnétique	
25	Plonge en inox	Plonge inox professionnelle Structure et pieds en inox AISI 201 Plan de travail de 950 mm de hauteur Dossier de 100 mm de hauteur Pieds carrés de 40 x 40 mm réglables en hauteur	
26	Placards-paillasse	4 roulettes diamètre 125 mm 2 fixes 1 pivotante 1 pivotante à blocage Roulettes en caoutchouc gris non tachant Plateau en hêtre : épaisseur 25 mm Poignée de tractée Hauteur dessus de plateau : 800 mm Dimensions utiles du plateau supérieur : 960 x 560 mm	

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
27	Règle	Règle en métal de 30cm	
28	Scalpel	Scalpel avec tête de lame changeable	
29	Sableuse petite cabine	<p>Système perfectionné de recyclage de l'abrasif.</p> <p>Trémie profonde avec trappe à ressort pour vidange facile</p> <p>Dépoussiéreur inclus pour une visibilité parfaite</p> <p>Pistolet de sablage à pédale avec 2 buses en céramique MEDIUM 420 lit/min.</p> <p>Gants résistants et confortables.</p> <p>Porte latérale en acier.</p> <p>Vitre en verre de sécurité avec un film protecteur remplaçable.</p> <p>Puissant Flood lamp PAR38 12W/827</p> <p>Fonctionnement du dépoussiéreur et de l'éclairage par boîte de distribution</p> <p>Fonctionne avec billes de verre et autres abrasifs récupérables</p> <p>Complètement assemblée</p> <p>Espace de travail : L117xP71xH71cm</p> <p>Dimensions emballage inclus : L123xP80xH175c</p> <p>1 lot additionnel de buses en tungstène de diamètre 4 mm 6 mm 8 mm</p>	
30	Etabli	900*2500 - 4 tiroirs suspendus- 1 tablette (5 + 3)	
31	Soufflette air comprimé	Soufflette air comprimé avec tuyau et raccord (raccord adapté aux raccords des canalisations de distribution d'air comprimé)	
32	Bac	14 à 25 Litres - métallique et étanche	
33	Tuyaux pour oxygène	Tuyau caoutchouc Ø 6.3 mm bleu rouge 5 ML pour chalumeau oxygène et acétylène. Longueur 20 mètres	
34	Tuyaux pour propane	Dimensions intérieures 6,3mm- durée de vie variable. Longueur 20 mètres.	
35	Seau de maçon métallique	<p>En métal</p> <p>Seau en acier inoxydable -</p> <p>Capacité 10 à 15 Litres</p> <p>Forme Rond</p>	

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
36	Marbre sur support	Plaque métallique épaisseur 2 cm environ sur 600 mmX 800 mm - Hauteur du support entre 50 cm et 70 cm en hauteur	
37	Paire de clapets anti-retour	Pour tuyaux diamètre 10/6,3	
38	Ventilateur	Puissance : 120 W Vitesses : 3 Nombre de pales : 3 Tension de fonctionnement : 220-240 V/50 Hz Longueur du câble : 1,5 m Niveau sonore à la vitesse max. (à 1 m) : 65 db(A) Dimensions L x l x h : 205 x 585 x 575 mm Poids : 5 kg environ	
39	Tabouret type 1	Tabouret bas industriel en métal assise bois	
40	Tableau blanc	Tableau blanc fixé au mur 3mx1,5m	
41	Tabouret type 2	Assise et dossier en bois Repose pieds Hauteur réglable de 57 cm à 82 cm Rotation sur lui-même 5 pieds livré monté Tabouret et chaises 5 branches pour établis - Assise et dossier en hêtre - Pivotant - Réglable en hauteur par colonne à gaz - Avec patins de protection - Hauteur de l'assise de 470 à 670mm - Emprise au sol Ø680mm	
42	Etablis	Table de montage Dimensions : Profondeur plateau 900 mm minimum Pieds robustes réglables en hauteur, l x p 120 x 650 mm, Hauteur de travail de 790 à 1140 mm, 1 tablette profondeur 545 mm, largeur 2000mm minimum	
43	Tableau blanc	Tableau blanc fixé au mur 3mx1,5m	
44	Ciseaux	Ciseaux avec anneaux souples 21 cm	
45	Compas	Compas à balustre pour cercles jusqu'à 300 mm	
46	Compas	Compas à verge pour cercles jusqu'à 1280 mm	



Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
47	Scalpel avec tête de lame changeable	Corps de l'outil en aluminium, lame pointue interchangeable facilement par serrage et desserrage d'une bague	
48	CUTTERS	Cutters lames sécables 9 mm	
49	PIPETTES	Lot de 20 Pipettes Compte-gouttes graduées 7 ML Lot de 20 Pipettes graduées 7ml, avec ampoule compte-gouttes qui assure une excellente utilisation et une reproductibilité parfaite des gouttes.	
50	LAMES	Lot 50 lames 9 mm pour cutters	
51	POTS	Lot 50 pots plastiques 30 ml	
52	REGLETS 100 CM	Réglés métalliques	
53	REGLETS 50 CM	Réglés métalliques	
54	STYLO BLANC	Stylo blanc pointe fine	
55	STYLO NOIR	Stylo noir permanent pointe fine STAEDTLER ou similaire	
56	ANNEAUX	Anneaux cuivre rouge - Diam. 4 - 10 mm	
57	PELLES/BALAYETTES	Entretien de la surface de coupe	
58	EPINGLES	Epingles de couture 100 pièces	
59	FLACONS	Flacons souples avec pipette - Lot de 3	
60	BACS PLASTIQUES	Lot 6 Boites empilables 5 L	
61	PLANCHES DE MONTAGE	Plaque de bois latté. 1000 x 800 épaisseur mini 16 (mini).	
62	LIEGE	Rouleau Liège 8 x 0,5m Épaisseur 4mm, Isolant Thermique e Isolation Phonique pour Sols et Murs, Parfait pour le Bricolage et la Décoration, Liège Mural, Plaque Liège	
63	Compresseur	Compresseur électrique à vis entraînés par courroie Pression : 8 bar Débit : 0,26 – 4,65 m <sup>3</sup> /min Avec un module sécheur frigorifique pour une grande qualité d'air comprimé et/ou Avec un moteur à vitesse variable pour une large plage de réglage du débit.	
64	Sécheur	Technologie par réfrigération 120M3/h sur 8 bar	
65	Cuve verticale 200 litres	Cuve verticale 200L - Position : Vertical - Capacité : de 100 à 300L - Diamètre (Pouce-Filetage)	

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
66	Equipements de protection individuelle	Demi-masque FFP3, 200 gants anti-coupure, 200 bouchons anti-bruit, 200 lunettes de protection contre les projections, 25 chaussures de sécurité taille 38,39,40,41,42,43,44,45; 15 bottes de sécurité, 38,39,40,41,42,43,44,45 ; 50 tablier taille standard 50 combinaison taille 40,42,44,46	
67	Flexibles pour bouteilles d'oxygène L50	Les raccords des flexibles doivent être en adéquation avec la centrale à oxygène et les bouteilles d'oxygène Longueur 1000mm Entrée type F - sortie type C - câble anti-fouet	
68	Centrale à oxygène	Permet d'alimenter 2 bouteilles L50	
69	Râtelier	Pour le stockage de 3 bouteilles de gaz jusqu'à 250 mm de diamètre (50 l). La grande surface de dépose offre une tenue sûre. Avec étrier de fixation pivotant. Pour une bouteille jusqu'au Ø 250 mm Pour deux bouteilles jusqu'au Ø 230 mm	

\*Pour faire office de Bordereau Technique (Offre Technique), ce tableau sera complété par le soumissionnaire pour préciser les caractéristiques des articles proposés.

**D.8.2 : Fourniture et équipements chalumeaux**

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maître d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
1	Four	Equipé d'un contrôleur digital, Les courbes de cuisson ou de recuisson du verre sont préprogrammées (en fonction du COE, du type et de la vitesse de cuisson). Ce contrôle offre une maîtrise complète tout au long de la cuisson, Température maxi : 1100°C Voltage : 230V 8.2A Watts : 1900 Volume : 7.3 litres Equipé d'une porte spéciale perles.	
2	Chalumeau	Fonctionne idéalement avec un oxy-concentrateur et tous types de gaz. Facilement inclinable et réglable en hauteur, Réglage instantané de la flamme la plus pointue à la flamme la plus large. Branchement oxy et gaz très faciles grâce aux tétines métalliques adaptées aux tuyaux standards 6 x 12 Accessoires d'entretien fournis.	
3	Plaque en graphite 10cm x 10cm	10cm x 10cm épaisseur 10mm	
4	Palette en graphite 4x8x1cm	4x8x1cm avec support mandrin	
5	Plaque aluminium striée	5.5 x 10 cm Pour décors striés, croisés. Une face striée et une face plane pour travailler au marbre.	
6	Palette graphite stump	5cm x 6.5cm x 0.8cm - 1 face avec double biseau	
7	Pieds à coulisse	À affichage digital, permettant d'effectuer des mesures intérieures, extérieures, de profondeurs et d'épaulements.	
8	Loupe	Cadre et manche métal. Diamètre 7.6cm. Grossissement X 2.5	
9	Pique-fleurs rond	Diamètre 40mm, Aiguilles en laiton. Idéal pour les implosions.	
10	Stylo à graver le verre	Pointe en carbure de tungstène. Stylo acier. Pour graver le verre ou signer les œuvres.	
11	Ciseaux mâchoire diamant	Pour tubes jusqu'à 30mm En inox. Longueur totale 21,5mm	

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
12	Pince feuille plate	Une face avec texture de feuille. Une simple pression sur le verre chaud imprime forme et motifs de feuille. Longueur pince :17cm Longueur motif : 3cm maxi	
13	Pique-fleurs rectangulaire	50x70mm, Inox et laiton. Idéal pour les implosions. 200 aiguilles. Hauteur des aiguilles 11mm	
14	Palette en graphite type 1	5x10cm avec support de mandrin dans un angle - Epaisseur 1cm	
15	Palette en graphite type 2	Dimension plateau : 8 x 5 x 1 cm	
16	Pincettes brucelles type 1	En inox bouts larges. L 12,5cm	
17	Palette graphite	Grand format 7.5 x 10 cm - Dimension plateau : 7.5 x 10 x 1 cm	
18	Mandrin 1,2mm	Mandrin inox 1,2mm	
19	Mandrin 1,6mm	Mandrin inox 1,6mm	
20	Mandrin 1mm	Mandrin inox 1mm	
21	Mandrin 2 mm	Mandrin inox 2 mm	
22	Mandrin 2,4 mm	Mandrin inox 2,4 mm	
23	Mandrin 3 mm	Mandrin inox 3 mm	
24	Pincettes brucelles type 2	Ouverture inversée Longueur 14cm Serrage puissant pour baguettes, fils métalliques...	
25	Pince support à griffes	Pince à griffes intérieur / extérieur Longueur 38cm	
26	Pince à marbles	Pince à marbles en Inox Longueur 18cm	
27	Pince clamp	Pince clamp 25cm inox. Pour tenir fermement et sans effort tout objet dans la flamme. Ne conduit pas la chaleur.	
28	Pince coupe verre à disques	Pince coupe verre à disques 19cm. Pour couper baguettes de verre, murines... Les disques amovibles peuvent être remplacés.	

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
29	Petite pince Feuille pliée avec rainures	Pince feuille pliée, Une face avec texture de feuille. Une simple pression sur le verre chaud imprime forme et motifs de feuille. Longueur pince :17cm - Longueur motif : 3cm maxi	
30	Pince brucelles pliée à 90° vers l'intérieur	Pince pour empreintes symétriques Inox Longueur 17cm Pour placer des décors symétriques sur vos perles.	
31	Pince rainurée pour empreinte feuille coudée	Pince rainurée pour empreinte feuille coudée. Qualité premium Longueur 28 cm Inox Pour créer des motifs de feuilles. Les motifs sont sur les deux plateaux	
32	Pince rainurée pour empreinte feuille	Pince rainurée pour empreinte feuille. Qualité premium Longueur 28 cm Inox Pour créer des motifs de feuilles. Les motifs sont sur les deux plateaux	
33	Pincettes parallèles à aplatir	Pincettes parallèles à aplatir plateaux 22x35mm Pince en inox Longueur 29 cm	
34	Pointe	Pointe inox qualité supérieure 16 cm	
35	Petite pince Feuille pliée sans rainures	Une simple pression sur le verre chaud imprime forme de feuille. Longueur pince :17cm	
36	Support pour préchauffage baguettes	Indispensable Avec 5 rangées pouvant contenir chacune 5 à 7 baguettes de taille moyenne Résistant à la chaleur, stable et totalement réglable (hauteur et angle)	
37	Lunettes de sécurité verres didynium	Verres au didynium. Protection latérale amovible.	
38	Tuyaux pour oxygène	Dimensions intérieurs 6,3mm- durée de vie variable	
39	Tuyaux pour propane	Dimensions intérieurs 6,3mm- durée de vie variable	
40	Ecran didynium	Ecran didynium 12 x 12 cm sur pied. Base acier inox 17 x 27 cm Tige flexible de 50 cm réglable. Protection didynium contre le rayonnement et les éclats éventuels	
41	Porte baguettes	Inox L.30 cm Maintient fermement toute taille de baguette de 2 à 12 mm	

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
42	Centrale de stockage d'oxygène	Branchement en 220 Capacité de stockage de 300 litres Fonctionne avec 1 à 4 oxy concentrateur, possibilité de rajouter une autre cuve pour plus de volume. Possibilité de faire fonctionner plusieurs chalumeaux en même temps Pression de sortie environ 7 bars Dimensions : 119 x 49 x 167 cm y compris tous accessoires de branchements électriques et oxygène	
43	Oxy concentrateur	Oxy concentrateur ⇄ installable en rack avec la centrale de stockage Système de refroidissement : tube de cuivre et ailettes en aluminium, pour la dissipation thermique y compris tous accessoires de branchements électriques et oxygène	
44	Paire de clapets anti-retour	Pour tuyaux diamètre 10/6,3	
45	Chalumeau à main	Le chalumeau à main produisant une flamme de mélange de gaz et d'oxygène en surface réglable, en acier inoxydable, poignée en aluminium réglable. Configuration du brûleur : 6 – jets de gaz Diam. – .375 Travaux : Tube à paroi épaisse de 25 mm Boro, baguette 15 mm Longueur du manche : 7" Consommation à pleine flamme : Gaz propane : 2 à 5 psi ; 3 LPM (180 LPH, 6,36 pi cu/h) Oxy en réservoir : 8 – 20 psi ; 10 LPM (600 LPH, 21,19 pi3/h)	

\*Pour faire office de Bordereau Technique (Offre Technique), ce tableau sera complété par le soumissionnaire pour préciser les caractéristiques des articles proposés.

#### D.8.4 : Réfractaires rampes bruleurs et commandes

Item	Désignation	Caractéristiques minimales exigées par le maitre d'ouvrage	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire
1	Four à bassin	<p>Liste des matériaux pour construire 1 four de fusion</p> <p>360 briques réfractaires B40SFI</p> <p>700 briques isolantes 23-125</p> <p>50 briques Promold 230*114*64mm</p> <p>90 briques silice 114/230mm</p> <p>40 couteaux silice 125*250/70*60cm</p> <p>50 briques de forme</p> <p>10 briques de mulite B70SM</p> <p>2 dalles de sole 940*470*100mm (L*I*e)</p> <p>4 dalles mur 820*300*120mm(L*I*e)</p> <p>150 kg de coulis 40</p> <p>25 kg ERPAL Mortar</p> <p>50 kg ARKAL Mortar</p> <p>50 kg mortier silice</p> <p>50 kg mortier pour briques isolantes</p> <p>300 kg de béton réfractaires ZBH 155</p> <p>250 kg Terre pour ouvreau</p> <p>1 système de combustion 250KW alimentation gaz naturel, avec récupérateur avec interface de pilotage et programmation</p> <p>24 m fer en U 60/6</p> <p>12 m fer en H 100/5</p> <p>24m cornière 60*60/6</p> <p>24 m cornière 30*30/4</p> <p>12 m fer rond diamètre 18 fileté + 10 rondelles et 10 écrous</p> <p>12m2 tôle noire 20/10</p> <p>12m cornière 60*60/6</p> <p>24m fer plat 40/6</p> <p>24 m fer plat 30/6</p> <p>1 plaque de contre-plaqué de 5mm</p> <p>10 de latte en bois 35/20mm</p> <p>3 planches de bois 100*20*2cm</p> <p>1 plaque d'aggloméré de 18 mm d'épaisseur</p> <p>1 plaque de polystyrène extrudé épaisseur 5cm</p>	Atelier soufflage

\*Pour faire office de Bordereau Technique (Offre Technique), ce tableau sera complété par le soumissionnaire pour préciser les caractéristiques des articles proposés.

**ANNEXE B**

**Lieu de livraison**

<b>N° du Projet</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Adresse</b>
CFP 03	IAT Meknès	Meknès



## ANNEXE C

### Conditions générales du Bon de commande :

- 1. PRIX.** Tous les prix sont fermes et non révisables, sauf accord préalable à l'écrit.
- 2. FRAIS SUPPLEMENTAIRES.** Aucun frais d'aucune sorte ne sera autorisé sauf accord spécifique de l'Agence MCA-Morocco à l'écrit.
- 3. MODIFICATIONS.** Aucune modification de ce Bon de commande n'engagera l'Agence MCA MOROCCO, sauf si la modification est convenue par l'intermédiaire d'un avis de modification formel du Bon de commande de la part de l'Agence MCA MOROCCO.
- 4. GARANTIE.** Le Fournisseur garantit que, pour une période de 1 an, les marchandises sont exemptes de défauts de conception, de matériel et de fabrication et fonctionnent conformément aux spécifications. L'Agence MCA MOROCCO doit aviser le Fournisseur de tout manquement aux garanties précédentes et le Fournisseur, à ses frais, réparera ou remplacera au plus vite ces produits défectueux.
- 5. ACCORD ET MODIFICATION.** Ce Bon de commande constitue l'intégralité de l'accord entre les parties, et aucune obligation non écrite dans l'accord leur est obligatoire. Aucune modification de l'une quelconque des dispositions ne sera obligatoire, sauf en cas d'accord au préalable écrit et signé par l'Agence MCA MOROCCO.
- 6. SOUS-TRAITANCE.** Le Fournisseur ne doit pas sous-traiter ni déléguer les performances demandées en vertu du présent Bon de commande sans le consentement écrit préalable de l'Agence MCA MOROCCO.
- 7. FORCE MAJEURE.** Tout retard ou défaillance de l'une ou l'autre des parties pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la présente loi doit être justifié s'il est causé par un événement ou une circonstance raisonnablement indépendante de la volonté de cette partie et qui n'est pas de sa faute, pourvu que l'intéressée en donne un préavis écrit dans les cinq (5) jours. Au cours de la période de retard par le Fournisseur, l'Agence MCA MOROCCO peut acheter des biens provenant d'autres sources et réduire les quantités du calendrier du Fournisseur sans aucune responsabilité de l'Agence MCA MOROCCO, ou demander au Fournisseur de fournir les marchandises provenant d'autres sources selon les quantités demandées par l'Agence MCA MOROCCO
- 8. LIVRAISON.** Sauf dans les cas prévus ci-après, la livraison doit être faite conformément au délai indiqué dans le présent bon de commande et l'Agence MCA MOROCCO se réserve le droit d'annuler la commande si la livraison n'est pas effectuée comme indiqué. Si le Fournisseur a des raisons de croire que les livraisons ne seront pas effectuées comme demandé dans le bon de commande de l'Agence MCA MOROCCO, le Fournisseur doit fournir un avis écrit indiquant la cause et la période de ce retard prévu.
- 8.1 PENALITE DE RETARD SUR LA LIVRAISON :** Si le délai de livraison n'est pas respecté, une pénalité par jour ouvrable de retard égale à un millième (1‰) du montant total TTC du présent bon de commande, sera retenue jusqu'à hauteur de 10% du montant total TTC.  
Une fois ce maximum atteint, l'Agence MCA MOROCCO pourra choisir de résilier le présent bon de commande
- 9. RÉSILIATION PAR CONVENANCE.** L'Agence MCA MOROCCOorocco peut résilier ce contrat par un avis écrit en tout ou en partie, lorsqu'il est dans l'intérêt de l'Agence MCA MOROCCO de le faire. Si ce contrat est ainsi résilié, le Fournisseur et l'Agence MCA MOROCCO peuvent convenir du montant à payer au Fournisseur en raison de cette résiliation.
- 10. DÉFAUT.** L'Agence MCA MOROCCO peut, par avis écrit, résilier tout ou partie du présent contrat  
:
  - Si le Fournisseur omet de livrer des marchandises ou d'effectuer des services dans le délai spécifié où

- Si le Fournisseur omet d'effectuer toute autre exigence du présent bon de commande et ne remédie pas à ce défaut dans les dix (10) jours suivant la réception de l'avis de l'Agence MCA MOROCCO, précisant cette défaillance.

**11. RESPONSABILITÉ POUR BLESSURES.** Le Fournisseur doit indemniser l'Agence MCA MOROCCO contre toute responsabilité pour toute lésion corporelle et dommages matériels causés par les biens ou services effectués par le Fournisseur.

**12. AUCUNE DEROGATION.** Le non-respect par l'Agence MCA MOROCCO de l'une des dispositions ne renonce ni à ces dispositions ni au droit de l'Agence MCA MOROCCO de faire respecter toutes ces dispositions.

**13. LOI APPLICABLE ET FORUM.** Cette commande doit être interprétée conformément à la loi et sera régie par la loi du Maroc.

**14. CONFORMITE AVEC LA LOI.** Le Fournisseur accepte de se conformer aux dispositions de toutes les lois et ordres fédérales et locales actuelles et futures ainsi que toutes les autres règles et règlements applicables à cette commande et sa performance.

**15. FACTURATION.** Le Fournisseur présentera après la livraison et acceptation par les ARM signées sa facture pour paiement conformément aux conditions de paiement.

**16. PAIEMENT.** MCA MOROCCO doit effectuer le paiement au fournisseur dans les 30 jours à compter de la réception, en bon état, de tous les biens et services spécifiés dans le bon de commande et de la facture complète.

**17. REPARATIONS.** Si l'un des biens est trouvé d'être défectueux, dans un délai raisonnable, après la livraison à l'Agence MCA MOROCCO, l'Agence MCA MOROCCO aura le droit de rejeter et de renvoyer ces biens à la charge du fournisseur et d'en déduire le coût de sa facture.

## ANNEXE D : ATTESTATION DE RECEPTION DU MATERIEL

Je soussigné, (Nom, Prénom et qualité).....

..... atteste la livraison, l'installation et la mise en marche des équipements cités ci-dessous destinés au projet n° X .....

Objet du lot n° X du contrat n° X, issu de la demande de devis n° ..... et conclu avec le fournisseur .....

Ladite prestation a fait l'objet d'un examen de conformité par un comité de réception composé de :

- Le représentant de MCA-Morocco :

.....

- Le(s) représentant(s) de l'entité bénéficiaire :

.....

### Tableau des équipements technico-pédagogiques livrés

Lot n°	N° de l'article	Désignation de l'article	Quantité	N° Inventaire

Fait à ..., le : .....

*Cachet et signature du Fournisseur*

*Cachet et signature du*

## ANNEXE E

### **Modèle d'engagement pour assurer le service après-vente**

**Objet : .....**

Je soussigné, ....., agissant au nom et pour le compte de la société .....,

« Adresse »

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés

Après avoir pris connaissance des spécificités techniques de la prestation citée en objet ..... n° -----  
-----, en matière de service après-vente

Après avoir apprécié la nature et les conditions d'exécution de la présente prestation, je m'engage à assurer le service après-vente pour le(s) lot(s) ..... du marché n° ..... Aussi bien pendant la période de garantie qu'ultérieurement et ce, conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et à la proposition faite dans mon offre financière.

Fait à ....., le .....

Signature

## Annexe F : Plan d'atténuation des risques covid-19

### Plan d'atténuation des risques liés à la COVID-19 pour les Fournisseurs

**Orientation** : MCC et ses partenaires visent à gérer les risques posés par la COVID-19 (pour leurs travailleurs et le public) tout en atteignant leurs objectifs de développement. À cette fin, les fournisseurs<sup>1</sup> sous contrat avec le MCA et qui travaillent dans les pays partenaires du MCC en étroite proximité avec des personnes doivent préparer un plan d'atténuation des risques liés à la COVID-19 qui rentre dans le cadre de leurs activités contractuelles. Ce document propose un modèle à suivre à cet effet. Les fournisseurs devraient examiner l'intégralité de ce plan COVID-19, **en ajoutant du contenu dans les cases bleu clair**. Une fois terminé, ce plan constituera l'ensemble des engagements du fournisseur à gérer les risques liés à la COVID-19 dans le cadre du programme financé par le MCC.

Aucune directive du MCC, y compris ce document, ne prétend offrir des conseils médicaux relatifs à la COVID-19 ; pour obtenir des conseils ou des informations médicales ou scientifiques, les particuliers et les compagnies devraient se rapprocher des experts qualifiés. Les informations sur la COVID-19 incluses dans ce guide sont basées sur les meilleures informations disponibles à la date de publication de ce document. Les fournisseurs devraient régulièrement intégrer des directives récentes provenant des organisations internationales de santé et du gouvernement.

Information sur le contrat	
Projet	
Fournisseur	
Date du plan COVID-19	
Numéro de révision du plan COVID-19	
Reconnaissance / engagement (représentant du fournisseur)	

Contenu

**Contexte** .....46

Risques 47

Rôles et Responsabilités en lien avec la COVID-19 48

**Exigences nationales et locales relatives à la COVID-19**.....49

**Administration des opérations du Fournisseur** .....51

**Annexe 1 : Protocole de dépistage médical des symptômes de la COVID-19**.....

---

<sup>1</sup> Les exigences des fournisseurs s'appliquent aux organisations sous contrat avec le MCA (quelle que soit leur taille) qui offrent des services dans un pays partenaire du MCC. Cela ne s'applique pas aux (a) activités d'un fournisseur en dehors de ses obligations contractuelles avec le MCA dans un pays partenaire du MCC; (b) personnes recrutées sous contrats de services personnels ou (c) organisations travaillant dans le cadre d'accords avec les MCA qui n'impliquent pas de frais de service (par exemple, protocoles d'accord, accords de coopération, accords d'entité d'exécution).

## CONTEXTE

### Aperçu

Ce modèle est destiné à convenir à un groupe de fournisseurs sous contrat MCA (par exemple, ingénieurs de supervision (ingénieur-conseil), fournisseurs en réinstallation, fournisseurs en engagement des parties prenantes, fournisseurs en supervision environnementale et sociale, fournisseurs travaillant au sein d'un bureau du MCA ou d'une autre institution du pays hôte). Le plan doit être adapté pour refléter le travail du fournisseur, les conditions dans le pays et les risques encourus. Ce plan couvre trois éléments opérationnels des responsabilités du fournisseur, qui sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Éléments opérationnels	Responsabilités du fournisseur
<b>Chantiers de construction</b>	Si les fournisseurs travaillent sur des chantiers de construction, ils sont tenus de comprendre et de suivre les mesures du plan de gestion des risques COVID-19 de chaque entrepreneur concerné. Les plans COVID-19 de l'entrepreneur en travaux sont construits sur les mêmes principes que ceux présentés ici et font partie intégrante de leurs plans de gestion de la santé et de la sécurité.
<b>Activités de terrain du fournisseur.</b> Ceci couvre le travail du fournisseur effectué à proximité des autres personnes en dehors des chantiers de construction et du bureau (par exemple, engagement des parties prenantes, réinstallation, enquêtes auprès des ménages).	Cette partie du plan explique comment les tâches sur le terrain du fournisseur seront exécutées pour gérer de manière adéquate les risques COVID-19 et comment les approches énoncées dans la note d'orientation du MCC COVID-19 pour les Fournisseurs & Entrepreneurs (5 mai 2020) et ce document seront adaptés et mis en œuvre.
<b>Administration des opérations du fournisseur.</b> Ceci comprend les politiques du personnel, le transport et la gestion des bureaux.	Dans les sections ci-dessous, les fournisseurs décriront leurs procédures administratives et leurs pratiques de sécurité au travail pour gérer les risques liés à la COVID-19 pour leur personnel et dans leurs bureaux. Les fournisseurs qui travaillent dans des espaces de bureaux partagés avec d'autres organisations (par exemple, les MCA) pourraient faire face à des défis particuliers.

### Objectif et Portée

La pandémie de COVID-19 crée des risques sans précédent. Ce plan décrit les procédures et les protocoles pour éviter (dans la mesure du possible) et réduire les risques associés à la COVID-19. Le plan s'applique à tous les employés du fournisseur sous contrat avec le MCA (et de leurs sous-traitants)

travaillant sur des contrats financés par le MCC. Ce plan satisfait ou excède les exigences minimales du MCC<sup>2</sup> et des gouvernements nationaux et locaux (le plus strict doit être mis en œuvre)<sup>3</sup>.

## Risques

1. La COVID-19 est causée par un virus hautement infectieux transmis principalement par voie aérienne et à partir des surfaces sur lesquelles il s'est déposé. Les principales voies d'exposition incluent l'inhalation du virus en suspension dans l'air et le contact avec les mains d'une surface contaminée par le virus suivi de contacts avec les yeux, le nez ou la bouche. Pour prévenir l'exposition au virus, il est essentiel de bloquer les voies d'accès au système respiratoire et aux muqueuses. Il existe également une certaine inquiétude quant à la possibilité d'une exposition par contact oculaire.
2. Le virus peut être transmis avant l'apparition des symptômes. Les porteurs insoupçonnés peuvent augmenter les taux d'infection. Il est important de mettre en œuvre des mesures qui réduisent le risque de transmission, même par les personnes qui ne présentent aucun symptôme de la maladie
3. Les personnes souffrant de troubles médicaux sous-jacents (tels que les immunodéficiences, l'asthme, le diabète et les maladies cardiaques) et les personnes âgées sont les plus à risque de complications graves de l'infection.

La meilleure façon de protéger la main-d'œuvre et le public est de prévenir de possibles expositions au virus. En l'absence de capacité d'empêcher totalement l'exposition, la hiérarchie des mesures de contrôle devrait être respectée. Ces mesures sont énumérées ci-dessous, des plus efficaces aux moins efficaces :

- Élimination ou substitution. L'élimination du risque supprime physiquement un danger fermant ainsi la voie d'exposition. Un exemple serait de ne pas effectuer une action, par exemple l'annulation d'une réunion non essentielle. La substitution atteint le même objectif et produit le résultat par un autre moyen. Un exemple serait d'utiliser des moyens électroniques pour tenir virtuellement une réunion.
- Les contrôles techniques isolent les individus d'un danger. Ceux-ci peuvent déjà exister ou nécessiter des modifications dans la conception et le fonctionnement de l'infrastructure, de l'équipement ou d'un processus. Les exemples incluent des barrières physiques pour créer une séparation entre les personnes (par exemple, des clôtures autour d'un chantier, des panneaux clairs entre les postes de travail dans un bureau), des filtres à air à haute efficacité et des taux de ventilation accrus dans les espaces clos. privés).
- Les contrôles administratifs changent les habitudes de travail. Ils comprennent des politiques, des procédures, des conceptions d'horaire de travail et de formation pour réduire la menace du danger chez une personne. Ils sont généralement moins efficaces que les contrôles techniques ci-dessus car ils reposent sur une action individuelle et sont plus efficaces lorsqu'ils

---

<sup>2</sup> Les normes de performance SFI (IFC) 2 et 4 comprennent des exigences en matière de santé et de sécurité pour protéger la main-d'œuvre et le public.

<sup>3</sup> Ce document identifie les exigences minimales du plan d'atténuation des risques auxquelles les prestataires doivent répondre. Sur la base d'autres directives nationales, des directives du siège social et des conditions locales, les éléments du plan pourraient excéder ces exigences minimales

sont utilisés en conjonction avec des équipements de protection individuelle (EPI). Les exemples de contrôles administratifs incluent :

- Encourager les travailleurs malades à rester à la maison.
- Minimiser les contacts entre les travailleurs et les clients en remplaçant les réunions en face à face par des communications virtuelles et en instaurant le télétravail si possible.
- Instaurer des jours de travail alternatifs ou des horaires de travail supplémentaires qui réduisent le nombre total d'employés dans un bureau à un moment donné, leur permettant de garder de la distance les uns des autres, tout en maintenant une semaine de travail complète sur le chantier.
- Former le personnel aux dangers et aux moyens d'atténuation associés.
- Suspendre les déplacements non-essentiels vers des foyers de COVID-19.
- Développer des plans de communication d'urgence, y compris un forum pour répondre aux préoccupations des travailleurs et des communications sur Internet, si possible.
- Fournir aux travailleurs une éducation et une formation à jour sur les facteurs de risque COVID-19 et les habitudes de protection (par exemple, l'étiquette de la toux et le port adéquat des EPI).

1.

- Les pratiques de sécurité au travail sont un type de contrôle administratif. Ce sont des procédures que les travailleurs peuvent suivre pour réduire la durée, la fréquence ou l'intensité de leur exposition potentielle à la COVID-19. Les exemples incluent la distanciation sociale et une bonne hygiène.
- Les équipements de protection individuelle (EPI) offrent une protection grâce au port de l'équipement. Les contrôles techniques, les contrôles administratifs et les pratiques de travail sécuritaires mentionnés ci-dessus sont les mesures les plus efficaces d'atténuation de risques. Lorsque la distanciation sociale ne peut pas être réalisée de manière satisfaisante, les EPI devraient être déployés pour fermer la voie d'exposition. Il est important de former les travailleurs à la manière adéquate de porter, d'utiliser, d'enlever et (le cas échéant) de disposer des EPI. Le matériel de formation doit être facile à comprendre et disponible dans la langue et le niveau d'alphabétisation appropriés pour tous les travailleurs.

#### **Format du plan COVID-19 et références à d'autres documents pertinents du fournisseur**

Les fournisseurs peuvent avoir d'autres documents d'orientation COVID-19, tels que des orientations d'entreprise, des politiques de ressources humaines, des stratégies d'engagement des parties prenantes, des plans de travail de projet, etc., qui peuvent inclure l'atténuation des risques COVID-19, ou de nouvelles mesures pour atténuer les risques COVID-19 telles que celles requises par les directives du MCC. Si le fournisseur dispose de documents prouvant que son engagement est conforme aux exigences du MCC pour l'atténuation des risques liés à la COVID-19, les parties appropriées de ces documents devraient être référencées (par numéro de page) et résumées dans les tableaux / encadrés correspondants ci-dessous. Les fournisseurs devraient soumettre ce plan accompagné de tout document référencé au MCA.

#### **Rôles et Responsabilités en lien avec la COVID-19**

**Orientation pour le tableau ci-dessous :** Déterminer les rôles, les responsabilités et les procédures de mise en œuvre et de supervision du plan COVID-19 (y compris par les sous-traitants).



Employés Contractuels / Numéro de Téléphone	Responsabilité de la mise en œuvre du plan
	Responsabilité générale de mise en œuvre du Plan, y compris par les sous-traitants
	Examen des travailleurs et des visiteurs
	Assurer un stock approprié et adéquat d'EPI, de fournitures médicales, de désinfectant et d'autres fournitures nécessaires
	Formation
	Supervision du personnel sur le terrain
	Désinfection du lieu de travail
	Coordination de réponse aux personnes présentant des symptômes de la COVID-19
	Rapport au MCA et, le cas échéant, aux autorités locales

#### EXIGENCES NATIONALES ET LOCALES RELATIVES A LA COVID-19

Exigences relatives à la COVID-19	
<p><b>Orientation</b> : Le MCA ou le fournisseur insérera une section qui décrit les exigences nationales (ou, le cas échéant, locales), et cela sera inclus comme référence dans tous les plans du fournisseur. Notez que les exigences répertoriées ici peuvent être référencées ci-dessous mais ne devraient pas être répétées.</p>	

#### Responsabilités sur les chantiers

S'ils travaillent ou visitent des chantiers de construction, les fournisseurs sont tenus de comprendre et de suivre les mesures du plan de gestion des risques COVID-19 de l'entrepreneur concerné. Les MCA rendront ces plans disponibles.

#### Activités de terrain du fournisseur

Le plan devrait présenter les moyens pour les travailleurs (et tous les sous-traitants) de gérer les risques pendant les travaux de proximité à l'extérieur du bureau et hors des chantiers (par exemple, pendant des échanges ou des rencontres dans des espaces confinés).

Travail en étroite proximité	
<p><b>Orientation</b> : Le fournisseur devrait identifier les moments où ils peuvent se rapprocher des autres personnes au cours de leur travail (une brève description ou une description sous forme d'énumération serait suffisante). Les tâches pertinentes peuvent correspondre aux tâches et / ou livrables principaux décrits dans le contrat du fournisseur.</p>	

### Modifications des activités de terrain pour atténuer les risques liés à la COVID-19

Les fournisseurs devraient expliquer comment ils comptent gérer les risques liés à la COVID-19 lorsque des personnes travaillent en étroite proximité les unes des autres (en s'inspirant des activités identifiées ci-dessus). Par exemple, de nombreux fournisseurs ont des responsabilités qui impliquent un engagement en face à face avec des personnes extérieures à leur organisation, y compris le public. Ces fournisseurs devraient adapter leurs procédures et mécanismes d'engagement existants, en suivant la hiérarchie d'atténuation, afin d'éliminer ou de réduire les risques liés à la COVID-19. En règle générale :

- Les réunions en face à face avec les parties prenantes externes, les fonctionnaires et le public devraient être évitées dans la mesure du possible (par exemple, envisager d'utiliser des réunions virtuelles ou d'autres moyens électroniques de communication).
- Lorsque des travaux de proximité sont nécessaires, les fournisseurs décriront les mesures visant à réduire les risques pour les travailleurs, les parties prenantes, les fonctionnaires et le public à un niveau acceptable. Ceux-ci peuvent inclure (mais sans s'y limiter) : le choix d'endroits à faible risque (c.-à-d. à l'extérieur), le dépistage des participants présentant des symptômes de la COVID-19 (en utilisant les protocoles décrits dans ce document), le respect d'une distanciation sociale d'au moins 2 m entre les participants, le port de masques faciaux et la limitation de la taille des réunions.

Tâche de terrain 1 (à définir par le fournisseur)	
<p><b>Orientation</b> : <b>Décrire</b> la tâche, les principaux risques COVID-19 et mesures d'atténuation à mettre en œuvre par le fournisseur.</p>	
Tâche de terrain 2 (à définir par le fournisseur)	
<p><b>Orientation</b> : <b>Ajoutez</b> ou diminuez des lignes au besoin.</p>	

Tâche de terrain 3	
<b>Orientation</b> : Ajoutez ou diminuez des lignes au besoin.	

### ADMINISTRATION DES OPERATIONS DU FOURNISSEUR

Espace de bureau partagé avec d'autres organisations	
<p>Orientation : Votre organisation ou un membre de votre équipe partage-t-elle des bureaux avec une autre organisation (y compris un MCA) ? Si c'est le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si l'autre organisation a un plan COVID-19, veuillez l'ajouter à ce modèle et le résumer comme il convient dans les cases ci-dessous.</li> <li>▪ Sinon, décrivez les mesures que vous prendrez pour assurer un environnement de travail sécurisé (par exemple, négocier avec l'organisation contrôlant l'espace dans lequel vous travaillez, envisager d'autres modalités de travail) et toutes les mesures connexes dans les encadrés ci-dessous, le cas échéant.</li> </ul>	
Gestion du Personnel	
<p><b>Orientation</b> : Décrire / fournir : (a) l'assurance que les dossiers du fournisseur autorisent la recherche des contacts; (b) la politique du fournisseur concernant la rémunération et les avantages des personnes pendant une période de quarantaine (si nécessaire en vertu de l'annexe 1) ; c) quand les travailleurs sont autorisés à retourner au travail (voir l'annexe 1 pour des orientations supplémentaires) d) des mesures administratives d'atténuation des risques dans le lieu de travail; et (e) la politique de voyage (déplacements).</p>	

Transport	
<b>Orientation</b> : Décrire les mesures permettant aux travailleurs de se rendre et de revenir du chantier (ou du bureau) en toute sécurité.	
Dépistage de la main d'œuvre	
Le dépistage de la main d'œuvre est une stratégie essentielle pour gérer les risques liés à la COVID-19.	<p>L'Entrepreneur identifiera et (le cas échéant) isolera les travailleurs malades avant le début des travaux de proximité avec d'autres personnes en suivant les étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en œuvre un protocole de dépistage médical cohérent (température quotidienne et vérification des symptômes - voir l'annexe 1). Les contrôles de température doivent utiliser des thermomètres « sans contact », des bandes de thermomètre jetables ou un thermomètre auriculaire réutilisable avec un couvercle de sonde jetable différent pour chaque utilisation.</li> <li>2. Refuser aux personnes soupçonnées de COVID-19 d'accéder aux chantiers/lieu de travail (en fonction du protocole et des résultats du dépistage). Le fournisseur emmènera la personne dans un lieu prédéterminé d'isolement et suivra le protocole exigé par les services locaux et nationaux de santé publique ainsi que d'autres organisations gouvernementales pour les cas suspects de COVID-19</li> </ol> <p>2. Si quelqu'un présente des symptômes compatibles avec la COVID-19 consultez la section Réponse aux cas suspects de COVID-19 et l'annexe 1 ci-dessous.</p>
Réponse aux cas suspects de COVID-19	
Suivre les réponses indiquées dans les protocoles approuvés	Suivre le protocole national / local et le protocole du fournisseur pour prendre soin les personnes suspectées de présenter des symptômes de COVID-19. Dans le cas où le protocole national / local et le protocole du fournisseur ne sont pas cohérents ou complémentaires, le protocole plus strict s'appliquera. En l'absence de protocoles clairs, suivre l'annexe 1.
<p><b>Orientation :</b></p> <p>Le fournisseur doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Indiquer un (des) endroit (s) précis pour immédiatement isoler toute personne présentant des signes et symptômes de COVID-19 identifiés sur le lieu de travail (en considérant des</li> </ol>	

<p>protocoles de bureau et de terrain).</p> <p>2. Précisez les exigences d'hygiène pour ceux qui sont isolés (masque, lavage des mains, contrôle de la toux / des éternuements, etc.).</p> <p>3. Évaluer les mesures supplémentaires à prendre, telles que l'arrêt de la tâche à laquelle la personne a participé, le lancement de procédures de désinfection et le début de la recherche des contacts des personnes qui auraient été en contact avec la personne.</p>	
<p>Distanciation Sociale</p>	
<p>La distanciation sociale s'est avérée être un moyen efficace pour contrôler la COVID-19.</p>	<p>Les exigences minimales comprennent :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Évitez les attroupements et les rassemblements de groupes.</li> <li>2. Garder une distance d'au moins 2 m entre les personnes.</li> <li>3. Organiser et échelonner les équipes, dans la mesure du possible, en assignant des travailleurs à des tranches horaires définies (ce qui pourrait inclure le travail de nuit et de week-end, lorsque cela est autorisé).</li> <li>4. Éviter de serrer la main et utiliser d'autres formes de salutation.</li> <li>5. Organiser des réunions et d'autres travaux virtuellement chaque fois que cela est possible (y compris par le biais de technologies telles que des plateformes de télécommunications par exemple, Skype, Zoom).</li> </ol> <p>Lorsque des tâches doivent être effectuées à proximité d'autres personnes, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour briser les voies d'exposition potentielles (par exemple, voir la section EPI ci-dessous).</p>
<p>Bonne hygiène personnelle</p>	
<p>Ces pratiques des mesures de sécurité au travail sont parmi les plus efficaces pour réduire le risque de transmission du virus.</p>	<p>Les pratiques suivantes seront mises en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Lavage fréquent des mains (pendant au moins 20 secondes). Si le savon et l'eau courante ne sont pas disponibles, les fournisseurs fourniront des désinfectants à main contenant au moins 60% d'alcool ou 70% d'isopropanol. Le fournisseur fournira un nombre adéquat de postes de lavage (avec du savon et des serviettes en papier et / ou un désinfectant).</li> </ol>

	<p>a. Pour les opérations de terrain, si des stations de lavage à l'eau courante ne sont pas disponibles, des désinfectants devraient être emportés et conservés dans le véhicule de transport. Les travailleurs individuels devraient être approvisionnés de quantités suffisantes de désinfectant pour un nettoyage régulier des mains tout au long de la journée.</p> <p>b. Pour les sites fixes (bureaux), la norme minimale pour les stations de lavage de mains est : une à l'entrée du bureau, une dans chaque toilette, et une dans chaque cuisine / lieu de pause.</p> <p>4. Interdiction de partager des tasses et des ustensiles à moins qu'ils n'aient été adéquatement nettoyés avec du savon et de l'eau entre les utilisations.</p> <p>5. Encourager les travailleurs à tousser ou à éternuer dans un mouchoir ou dans le coude. Les mouchoirs utilisés sont considérés contaminés et devraient être éliminés avec soin, de préférence scellés dans un sac en plastique afin de ne pas devenir une source de transmission.</p>
Assainissement du lieu de travail	
<p>Les données actuelles suggèrent que le nouveau coronavirus peut rester actif pendant des heures ou des jours sur des surfaces fabriquées à partir d'une variété de matériaux. L'objectif de La désinfection du milieu de travail est de nettoyer les « surfaces fréquemment touchées »<sup>4</sup>. Le nettoyage des surfaces visiblement sales suivi de leur désinfection est une mesure de bonne pratique pour la prévention de la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires virales. Une désinfection supplémentaire devrait être faite sur les lieux et l'équipement utilisés par les travailleurs</p>	<p>Les fournisseurs devraient s'assurer que les « surfaces fréquemment touchées » sont désinfectées<sup>5</sup>, et que les mains sont lavées immédiatement avec de l'eau et du savon.</p> <p>La désinfection du lieu de travail se concentre sur les surfaces à contact élevé dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les structures (y compris les bureaux, les portes, les toilettes, les lieux de pause, les boîtes de réclamation, les boîtes à suggestions, les escaliers, les échafaudages, les rampes, et autres équipements, ordinateurs, imprimantes, etc.) seront à nettoyer régulièrement.</li> <li>▪ Les véhicules. Ceci comprend l'intérieur des véhicules de travail. Les poignées, les boutons, les leviers, les ceintures de sécurité et les « surfaces fréquemment touchées » devraient être nettoyées.</li> </ul>

<sup>4</sup> Les « surfaces fréquemment touchées » peuvent être rencontrées dans les structures (y compris les bureaux, les portes, les toilettes, les vestiaires, les cantines, les zones de préparation des repas, les lieux de pause, les boîtes de réclamation, les boîtes à suggestions, les escaliers, les échafaudages, les rampes, les outils, les seaux, les brouettes et autres équipements) doivent être nettoyé régulièrement de même que les véhicules et l'équipement de construction (y compris l'intérieur des véhicules de travail et l'équipement lourd, les poignées, les boutons, les leviers, les ceintures de sécurité) et les outils manuels et électriques (les outils électriques doivent être débranchés avant la désinfection). Nul ne peut utiliser des outils ou du matériel qui auraient été utilisés par une autre personne sans avoir été préalablement désinfectés.

<sup>5</sup> Désinfection des surfaces non poreuses : (a) Si une surface est visiblement sale, nettoyez-la d'abord avec de l'eau et du savon ; (b) utilisez soit une solution diluée d'eau de Javel non expirée (1 part d'eau de Javel pour 60 parts d'eau), une solution d'alcool contenant au moins 70% d'alcool et / ou une solution recommandée par le gouvernement pour une utilisation contre la COVID-19 ; (c) après l'application, prévoir 2 minutes de temps de contact avant d'essuyer ou laisser sécher à l'air (sans essuyer). REMARQUE : NE JAMAIS mélanger de javellisant domestique avec de l'ammoniaque ou un autre nettoyant.

présentant des symptômes de la COVID-19.	
Formation et sensibilisation à la sécurité	
	<p>Tous les travailleurs doivent recevoir une formation initiale qui comprend, au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques et symptômes de la COVID-19</li> <li>- Comment se transmet la COVID-19 / les habitudes pouvant augmenter le risque d'exposition d'une personne</li> <li>- Les mesures effectives : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Distanciation sociale</li> <li>○ Comment bien se laver les mains</li> </ul> </li> <li>- Les protocoles (transport, dépistage, où se trouve l'infirmier, que faire en cas de symptômes, pratiques de sécurité au travail) ;</li> <li>- Comment porter et disposer correctement (ou nettoyer) les EPI.</li> <li>- Qui contacter pour les questions de suivi liées à COVID-19.</li> </ul> <p>Les réunions d'information sur la sécurité seront utilisées pour renforcer les messages et communiquer tout changement.</p>
Équipement de protection individuelle	
L'EPI offre une protection par le port de l'équipement. Lorsque la distanciation sociale ne peut être réalisée de manière satisfaisante, l'EPI doit être utilisé pour fermer la voie d'exposition. L'EPI doit être choisi en fonction des risques encourus par la personne.	<p>Le fournisseur fournira les équipements et une formation adéquate en matière d'inspection, d'utilisation, d'entretien, de stockage sur place et la disposition (ou le lavage) appropriée de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Masques</b> : Les masques réduisent l'inhalation du virus et peuvent minimiser l'expiration du virus par des personnes contaminées. Les masques qui recouvrent aussi bien le nez que la bouche sont particulièrement importants chaque fois que les travailleurs doivent être dans des endroits clos (par exemple, sur le lieu de travail, dans des véhicules).</li> <li>2. <b>Gants</b> : Lorsque la protection des travailleurs exige des gants, la sélection appropriée sera basée sur l'activité spécifique. La sélection des gants doit être spécifique à la tâche pour offrir la protection adéquate contre les blessures.</li> </ol> <p>Pour disposer de L'EPI, le mettre dans un sac refermable et s'en débarrasser avec soin afin que cela ne devienne pas une source de transmission.</p>
Rapport	
Les dispositions réglementaires sont énumérées à droite.	Les fournisseurs devraient immédiatement informer le MCA de l'incidence des cas suspects et confirmés de COVID-19.

	<p>Dans son rapport mensuel/trimestriel, le fournisseur inclura au minimum, les informations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La mise en œuvre de ce plan</li> <li>2. Pour les ingénieurs-conseils et autres fournisseurs de supervision : une méthodologie de suivi de la mise en œuvre des plans COVID-19 des entrepreneurs.</li> <li>3. Les éléments communs à tous les rapports incluent : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Incidents de non-conformité et mesures corrective.</li> <li>b. Incidences de cas suspects et confirmés de COVID-19.</li> <li>c. Impacts sur la mise en œuvre et l'achèvement du contrat.</li> <li>d. Mesures supplémentaires prises, leçons apprises et meilleures pratiques de gestion.</li> </ol> </li> </ol>
<p><b>Orientation</b> : Au besoin, fournir des informations supplémentaires sur les méthodes et / ou les outils</p>	
<p>Révision de ce Plan</p>	
<p>La gestion adaptative est importante à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.</p>	<p>Les plans seront examinés et mis à jour au besoin. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation, il serait nécessaire de revoir et de mettre les plans fréquemment à jour.</p>



## Annexe 2 : Protocole de dépistage médical des symptômes de la COVID-19

La mise en œuvre d'un protocole cohérent pour le dépistage des travailleurs n'empêchera pas les travailleurs de tomber malades, car 25 à 50% des personnes infectées peuvent ne pas présenter de symptômes. Mais il est important de limiter la propagation, car les gens semblent être plus contagieux lorsqu'ils présentent des symptômes. **Le protocole de dépistage d'une compagnie doit être basé sur les meilleurs conseils médicaux disponibles et les recommandations<sup>6</sup> du pays ou du gouvernement local (selon ce qui est le plus strict) et mis à jour à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.** Le protocole ci-dessous doit être considéré comme un point de départ.

Fièvre (>/= 38°C [100.4°F])			Certains symptômes pourraient nécessiter des soins médicaux immédiats, notamment un essoufflement ou une difficulté à respirer, une douleur ou une pression thoracique persistante, l'apparition d'une confusion mentale, une incapacité à se réveiller ou à rester éveillé, et des lèvres ou un visage bleuâtres.
Toux (Souvent sèche)			
Essoufflement ou difficulté à respirer			
Exposition a un cas confirmé de COVID-19			
			Si l'un des symptômes clés existe , isoler l'employé, contacter l'autorité compétente de santé et/ou demander un avis médical privé, et suivre les instructions. Si aucun avis médical n'est disponible auprès de l'une ou l'autre source, observer la quarantaine pendant 14 jours.
Nouvelle perte de goût ou d'odorat			Si l'employé n'a pas de fièvre mais présente deux de ces symptômes, consulter le personnel médical et suivez les protocoles du pays/locaux. À la discrétion du personnel médical, les employés peuvent être placés en quarantaine pendant 72 heures.
Frissons / secousses répétées avec frissons			
Fatigue			
Gorge irritée			
Mal de tête			
Douleurs musculaires			
Diarrhée			
Éternuements			

<sup>6</sup> Ce matériel est extrait de l'Organisation mondiale de la santé, et du Center for Disease Control (Centre du contrôle des maladies) des États-Unis. Les entreprises devraient consulter leurs propres médecins et suivre les réglementations et normes nationales.

Avez-vous été en contact avec une personne qui présente des symptômes clés de la COVID-19 au cours des 14 derniers jours ?			Si oui, mettre en quarantaine pendant 14 jours depuis le temps de contact, et si des symptômes se développent, suivre les instructions ci-dessus.
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Les employés peuvent retourner dans les conditions suivantes :**

- La période de quarantaine / auto-isolement est terminée.
  - **ET**
- La température a été <38°C pendant au moins 72 heures avant de retourner sur le lieu de travail (c'est-à-dire trois jours complets sans fièvre sans utiliser de médicament qui réduit la fièvre). La température continuera d'être surveillée avec le reste de la main-d'œuvre.
  - **ET**
- D'autres symptômes se sont améliorés (exemple : la toux ou l'essoufflement se sont améliorés).
  - **ET**
- La réponse à la considération supplémentaire de quarantaine est Non.

